35¢

CITÉ LIBRE

XIIIe année, No 49 AOÛT - SEPTEMBRE 1962 NOUVELLE SÉRIE

L'ÉLECTION DU 18 JUIN

(Des textes de Pierre-E. Trudeau et Alice Poznanska)

SOMMAIRE

SOMMAIRE

XIIIe année, No 49
Août-septembre 1962

Revue mensuelle

Comité de rédaction

Co-directeurs :
Gérard Pelletier
Pierre-Elliott Trudeau

Secrétaires de la rédaction :
Jacques Hébert
Jean Pellerin

•

Editeur et propriétaire :
Le Syndicat coopératif d'édition Cité libre

Imprimé à Montréal par
Pierre Des Marais

Autorisé comme envoi postal
de deuxième classe
Ministère des Postes
Ottawa

Rédaction et administration :
3411, rue Saint-Denis
Montréal 18 — VI. 9-2228

Service des abonnements :
Cité Libre
C.P. 10 — Montréal 34
LA. 6-3361

Abonnement annuel : $3.50
Abonnement de soutien : $10

Vente au numéro :
Distribution Laval
590, boulevard Pie IX
Montréal — Tél. 525-3424

CITÉ LIBRE

NOUVELLE SÉRIE



À PROPOS DES ÉLECTIONS DU 18 JUIN 1962

NOTE SUR LA CONJONCTURE POLITIQUE

Pierre Elliott Trudeau

I — UNE HYPOTHÈSE

DEPUIS le début de leur histoire jusqu'à nos jours, les Canadiens français n'avaient guère cru à la démocratie. C'est du moins cette hypothèse qui me permit d'expliquer[1] de nombreuses constantes de leur comportement politique depuis la conquête : amoralisme profond, incivisme, méfiance de l'Etat, conservatisme social, esprit de parti mû par des ressorts tantôt nationalistes et tantôt individualistes, mais rarement idéologiques.

Il découlait de cette hypothèse que la première réforme, et celle sans quoi toutes les autres étaient impossibles, devait être d'instaurer la démocratie. J'en voyais du reste une promesse dans l'action entreprise par les meilleurs de la génération d'après-guerre, en même temps que dans une conjoncture où l'urbanisation accélérée tendait à substituer à la société monolithique d'antan une société industrielle moderne : rejet massif des autorités traditionnelles par les artistes, puis par d'autres intellectuels, apprentissage des instruments démocratiques au sein des mouvements populaires (surtout le syndicalisme), influx abrupt d'influences étrangères largement endiguées pendant la guerre, et enfin — sur le tard, sur le très tard hélas ! et seulement à mesure que le manque de personnel clérical rendait impossible la pratique surannée de la suppléance — acceptation de l'idée démocratique par l'Eglise catholique du Québec.

---

(1) "Réflexions sur la politique au Canada français", *Cité libre*, décembre 1952, p. 53.

Pour sa part, *Cité libre* ne fut pas étrangère à ce processus évolutif, depuis notre premier numéro où nous fixions des buts à notre action politique ("... déclencher la crise de conscience politique; faire table rase de toutes nos superstitions; renier nos lamentables logomachies..."), jusqu'au numéro d'octobre 1958 alors que nous préconisions l'union des forces démocratiques (*"Démocratie d'abord,* voilà qui devrait être le cri de ralliement de toutes les forces réformistes dans la Province ... les forces politiques réformistes dans cette Province sont trop pauvres pour faire les frais de deux révolutions simultanément : la libérale et la socialiste, sans compter la nationaliste.")

Or en 1958 justement, alors que l'opinion — même celle qui se croyait éclairée — tenait encore pour bien peu de chose le processus parlementaire,[2] il semble que l'électorat canadien-français se préparait à prendre le virage de la démocratie.

Les élections fédérales de 1958 et de 1962, et l'élection provinciale de 1960, m'apparaissent comme les prodromes du premier tournant important de notre mentalité politique depuis deux siècles. Mon hypothèse est maintenant que la démocratie vient de naître au Québec et que ses premiers balbutiements furent entendus lors de ces élections. C'est cette hypothèse que je veux ébaucher dans le présent article.

II — UNE ÉBAUCHE

Le 31 mars 1958, pour la première fois depuis 1891, le Québec envoya à Ottawa une députation qui n'était pas composée d'une majorité libérale. Les pontifes expliquèrent le revirement en termes de *bandwagon effect :* l'électorat québécois, qui tâche toujours de jouer gagnant, vota pour le parti qui semblait sûr — vu le séisme du 10 juin 1957 — de prendre le pouvoir. Mais on oubliait de considérer la caractéristique de loin la plus importante de l'élection : pour la première fois de leur histoire, les Canadiens français adhéraient à un parti dont aucun des principaux dirigeants n'était canadien-français. Bien plus, ils adhéraient à un parti qui passait depuis longtemps (en encore en 1957)[3] pour hostile ou du moins indifférent à l'égard du Canada français.

Plusieurs explications sont possibles à ce changement; mais je crois que la suite de l'histoire nous permet de retenir celle-ci. Les Canadiens français ne croyaient plus que leurs options politiques sur le plan fédéral devaient être déterminées au premier chef par des considérations d'ordre nationaliste. Je ne veux pas dire qu'ils tiendraient désormais pour négligeables tous les problèmes d'ordre ethnique, mais qu'ils avaient enfin acquis assez de maturité pour savoir que les solutions dépendaient des réalités démographiques et économiques, des pressions culturelles et sociales, plutôt que de l'élection du parti libéral dont l'efficacité sur le plan nationaliste n'était plus depuis longtemps égale à la morgue.

L'électorat québécois a senti, en mars 1958, que la conjoncture lui permettait — s'il votait conservateur — de se débarrasser enfin d'une députation que la sécurité avait rendue prétentieuse, tyrannique, retardataire et incompétente. Les Canadiens français firent ce qu'ils avaient à faire : le parti de Laurier, Lapointe, Saint-Laurent, le parti qui se donnait pour l'unique et l'inexpugnable champion de la cause canadienne-française, le glorieux parti libéral qui ..., que ... et dont ..., fut balancé comme une vieille savate.

Le Québec avait enfin appris le premier postulat de toute action démocratique : lorsqu'un gouvernement se prétend irremplaçable, c'est le signe certain qu'il doit être remplacé.

Cette règle étant apprise, les Canadiens français la mirent sagement en application le 22 juin 1960. En chassant du pouvoir l'ignominieuse Union nationale, les Québécois démontrèrent pour la deuxième fois qu'ils n'entendaient plus respecter les autorités traditionnelles pour la seule raison qu'elles se définissaient comme les défenseurs de la cause canadienne-française.

Mais ces élections eurent une signification plus profonde encore. En appuyant un parti qui avait fait sa campagne sur la base de son programme et en rejetant un parti qui avait fait la sienne sur la base de son passé, le Québec se montrait capable d'exercer une option proprement idéologique. Or ceci aussi était nouveau, car jusqu'alors on avait toujours voté pour une couleur plutôt que pour une idée, sauf évidemment dans les circonstances où le cri de race avait tenu lieu à la fois de couleur et d'idée.

Le Québec avait ainsi appris le deuxième postulat de toute action démocratique : l'enjeu des élections n'est pas le simple remplacement d'une élite par une autre : c'est la substitution d'une idéologie politique (ou, plus précisément, d'une technique de gouvernement) à une autre.

On peut aussi souligner que les élections de 1960 consacrèrent le triomphe d'une certaine moralité politique sur la corruption et le crime. Mais cela n'était qu'une conséquence de la nouvelle foi démocratique, et non un événement autonome. En effet, tant que le peuple n'avait pas cru à la démocratie, il n'avait eu aucune raison d'en respecter l'éthique. (C'est pourquoi, du reste, les lettres pastorales sur l'honnêteté des élections avaient été de la plus parfaite inutilité tant que la même Eglise avait prêché que la souveraineté populaire est une doctrine erronnée.)

---

(2) P.E. Trudeau, "Some Obstacles to Democracy in Quebec" *in* Mason Wade *ed., Canadian Dualism* (Toronto 1960), pp. 247-251 surtout.

(3) Faut-il rappeler que la stratégie victorieuse des Conservateurs en 1957 fut attribuée à Gordon Churchill qui soutint qu'un parti fédéral pouvait prendre le pouvoir sans l'appui des Canadiens français ?

Le 18 juin 1962, le Québec complétait son abécédaire démocratique. En donnant un quart des voix et un tiers des sièges au Crédit social, le Québec — toujours pour la première fois de son histoire — prouvait que la montée d'un tiers parti, en opposition aux partis traditionnels, était possible. Une fraction importante de l'électorat renchérissait ainsi sur la règle apprise en 1958 (en rejetant *toutes* les élites politiques traditionnelles) et sur celle de 1960 (en optant pour une idéologie *complètement* différente), montrant ainsi qu'elle avait compris le troisième postulat de l'action démocratique : à un certain degré de pourissement, le remplacement de l'équipe et de l'idéologie gouvernementales par celles de l'opposition officielle ne suffit plus; il faut innover tout-à-fait. Ce qu'on fit, en faisant implacablement perdre leur dépôt à d'anciens ministres et à de futurs ministrables, et en élisant des hommes dont la seule garantie était de sembler sortir tout droit du peuple plutôt que des cadres partisans habituels.

Pour toutes ces raisons, j'énonce l'hypothèse que la démocratie vient de naître au Québec : on y considère maintenant que la fonction des élections est de choisir le gouvernement du peuple (1958), pour le peuple (1960) et par le peuple (1962).

III — UNE NUANCE

Pour simplifier l'exposé, j'ai fait appel dans les notes qui précèdent à des généralisations dont il me faut maintenant nuancer la principale : quand j'ai écrit "le Québec", "le Canada français" et ainsi de suite, je voulais en réalité parler d'une proportion importante *mais indéterminée* de l'électorat canadien-français du Québec. Par conséquent il m'est impossible de dire dans quelle mesure la démocratie est née viable, ni quelles sont ses chances de survie.

Je sais seulement que les ennemis secrets ou avoués de la démocratie restent nombreux; et qu'à la faveur d'une équivoque ils peuvent redevenir puissants. Il arrive que les démocraties infantiles, pensant chercher une équipe nouvelle d'hommes forts qui les transformera, mettent le totalitarisme au pouvoir. La république de Weimar était dans son enfance quand elle porta démocratiquement au pouvoir le candidat Hitler.

Cette équivoque est surtout redoutable lorsque souffle un vent nationaliste. J'ai montré dans *Cité libre* d'avril dernier (p. 7) comment, historiquement, la démocratie libérale peut conduire au nationalisme et celui-ci au totalitarisme. Et j'ai plaidé pour que notre nouvelle conscience de l'Etat, au Québec, ne nous fasse pas oublier qu'il y a aussi un Etat à Ottawa, où nous devons jouer un grand rôle.

La leçon que je veux tirer de ces réflexions est la suivante : depuis quelques années il se produit une dislocation des forces politiques traditionnelles, et un réalignement nouveau se prépare; or, si les forces démocratiques et progressives n'entrent pas en action avec une stratégie bien déterminée, elles risquent de se trouver devant un nouveau fait accompli, autoritaire et rétrograde.

Depuis juin 1962 notamment, il est clair que la droite québécoise se cherche : les Conservateurs démolis, la machine de l'Union nationale incapable de battre les Libéraux si ce n'est en appuyant les Créditistes, les Séparatistes ignorés par l'électorat, les Créditistes tiraillés entre des stratégies opposées mais dont aucune n'est destinée à servir la gauche. Or si la droite se cherche, c'est pour se regrouper. De Réal Caouette à Daniel Johnson, le chemin le plus court passe par Gérald Martineau. Et de Jean-Jacques Bertrand à Raymond Barbeau la distance n'est pas grande si on passe chez Jean Drapeau. Or ces sentiers seront bien battus, d'ici l'automne, alors que le maire actuel de Montréal émergera des élections municipales ennobli par la victoire ou — ce qui n'est guère plausible — libéré par la défaite pour de plus grandes ambitions.

Quant au centre, représenté par les Libéraux, il est à quia. Sur le plan fédéral, il y aura nouvelle élection. Si M. Pearson sort vainqueur en enlevant des sièges aux Conservateurs, il risque d'être aspiré par le vacuum créé à droite; de toutes façons il aura la pénible obligation de gouverner en période de crise. Et si M. Pearson est battu, le parti libéral passera aux mains de l'aile cynique. D'une façon comme de l'autre, son avenir n'est pas emballant.

Sur le plan provincial, on peut en dire autant : le parti de M. Lesage est divisé entre ceux qui trouvent qu'il ne se pratique plus assez de "bon" patronage et ceux qui trouvent qu'il s'en pratique encore trop; entre ceux qui voient la victoire créditiste comme un avertissement contre le réformisme trop rapide, et ceux qui la voient comme un signe de mécontentement contre la lenteur des réformes. Or chaque camp doit pouvoir trouver quelque centaine de mille électeurs pour lui donner raison. Ce qui veut dire que le parti libéral provincial est mûr pour la division.

A gauche, la confusion. Des centaines de militants et cent fois plus d'électeurs qui avaient résolu en 1960 de "donner une chance" au parti libéral, qui — à les voir et à les entendre — n'y croient désormais plus, et qui cherchent ailleurs. C'est ainsi que, dans bien des centres où la Confédération des Syndicats nationaux est forte, les syndiqués ont voté créditiste, faute de mieux... "Précisément, dit le Nouveau parti démocratique, pourquoi n'ont-ils pas voté pour nous ? Avec une organisation de fortune, nous avons réussi à doubler le vote obtenu par le P.S.D. au Québec en 1958. Mais cela ne fait toujours pas cinq pour cent du total; pourquoi l'électorat n'a-t-il pas vu en nous le seul véritable parti de changement ?"

Pourquoi ? je n'en sais trop rien. Sans doute que le cléricalisme continue de récolter les fruits

de cent années de semence réactionnaire.[4] Sans doute aussi que le N.P.D. — parce qu'il n'est pas dirigé par une équipe forte, bien enracinée, et qui sache se servir . . . de la télévision ! — continue d'apparaître au peuple comme un parti de doctrinaires lointains. Sans doute enfin que trop de N.P.D. au Québec ont placé leur nationalisme au-dessus de leur socialisme, et veulent apprendre à nos dépens ce qu'est le national-socialisme.

IV — UNE ACTION

La démocratie est donc née au Québec . . . Mais si la droite se regroupe, si le centre se divise et si la gauche reste confuse, cette démocratie ne vivra pas longtemps.

En pareille conjoncture, n'importe quelle action concertée des forces démocratiques vaut mieux que l'inaction et la désunion. Quand, en 1958 et 1959, ces forces étaient restées divisées, il semblait bien que l'occasion était ratée à jamais. Mais un concours extraordinaire de hasards (la mort de Duplessis et de Sauvé, la faiblesse du Cabinet Lesage, le phénomène Caouette) nous apportent peut-être aujourd'hui une nouvelle grâce et un ultime sursis.

Il doit bien exister dans le parti libéral provincial, et principalement au sein de la Fédération, pourtant déjà à demi paralysée, des hommes qui soient prêts à former une faction démocratique et progressive, décidée de s'emparer à court terme du parti ou de l'abandonner en bloc.

Et il doit bien y avoir dans le N.P.D. des militants qui attachent plus d'importance à l'avenir de la démocratie québécoise qu'au nom de leur parti.

Puis il y a tous les hommes de trente ans qui espéraient attendre un peu avant de faire de la politique, mais qui par ailleurs sont résolus de ne pas passer leur vie assis sur une clôture.

Enfin il y a ceux qui doublent le cap de la quarantaine, qui ont fait carrière dans le syndicalisme, le journalisme, l'enseignement, l'administration, et qui disaient chercher seulement la conjoncture propice pour plonger dans la politique.

De tout ce monde, il y a possibilité de composer une équipe sérieuse, désintéressée et jouissant de la confiance populaire. Je ne propose pas que ces hommes reprennent des colloques interminables et tourmentés par l'indécision. Mais qu'ils se parlent et qu'ils agissent. Maintenant. Sinon, ils pourront se taire pour bien longtemps . . .



(4) La vogue du Créditisme "n'eut rien d'étonnant si l'on considère que les autres théories économiques — libéralisme et socialisme — étaient condamnées d'autorité. Le créditisme comblait ainsi un vacuum idéologique chez des esprits plus férus de bonnes intentions que de science économique. Il trouva au sein du clergé des propagandistes ardents . . . des évêques même furent ébranlés et le créditisme était en passe de devenir un mouvement politico-religieux de quelque envergure . . ." P. E. Trudeau, *in La Grève de l'Amiante* (Montreal 1956), p. 71.

LE SAVIEZ-VOUS ?

MARIE-CHANTAL EST SÉPARATISTE

N.D.L.R. Le paragraphe suivant est reproduit textuellement d'un article de Marie-José Raymond paru dans "La Revue Populaire" du mois d'août 1962 en page 21.

« Depuis ce temps je suis une militante du mouvement souverainiste, j'assiste à tous les congrès du R.I.N. et il m'arrive assez fréquemment d'aller danser le twist au « Grand National » avec Pierre Bourgault. Dans la vie de tous les jours, je m'occupe activement du recrutement du R.I.N. A titre d'ailleurs de pure information, je vous signale quelques noms de personnes qui se sont jointes au R.I.N. sous mon influence : Gontran, 30 ans, (Jaguar XKE), Maximilien, 27 ans, (Porsche-Carrera), Ti-Guy, 17 ans, (CCM trois vitesses). Je vous signale aussi que mon président, Marcel Chaput m'a dédicacé un exemplaire de « Pourquoi je suis Séparatiste ». Inutile de dire que l'essentiel de mes croyances séparatistes y sont contenues. Il serait d'ailleurs assez à propos je crois de mettre ce livre au programme de toutes les écoles primaires de la province. »

CE FUT UN "VOTE BLANC"

Alice Poznanska

LES électeurs de la province de Québec ont voté. Le peuple québécois a offert au parti créditiste une victoire majeure.

Autant, toutefois, la poussée créditiste peut surprendre, autant le revirement du vote lui-même n'est pas un phénomène nouveau car, il y a quatre ans à peine, le suffrage populaire s'était exprimé d'une façon semblable en faveur des conservateurs. On a allégué que les créditistes ont fait une propagande habile, qu'ils se sont servis de la télévision, qu'ils ont consacré plus de temps que les autres partis au travail de la propagande électorale. Au moment de la victoire des conservateurs ces arguments ne jouaient guère et on parla surtout de la caisse électorale et du mécontentement suscité par l'administration des libéraux.

Le problème reste donc entier et il devient important de savoir d'où viennent ces mouvements massifs et ces revirements en bloc d'une population qui n'est pas parfaitement homogène, ni dans sa pensée, ni dans sa façon d'agir.

L'extrême droite a la cote d'amour

Tout de suite une impression générale se dégage : les québécois votent "à droite". Il semble que d'une façon systématique, et contrairement aux autres peuples, ils se méfient de la gauche et que seuls les intellectuels osent amorcer des mouvements dans ce sens. Attitude d'autant plus difficilement explicable qu'à priori le chômage des dernières années aurait dû orienter les masses des travailleurs vers les partis qui par définition s'occupent activement du bien-être de la classe ouvrière. Or le fait est que les syndiqués eux-mêmes, l'élite en quelque sorte, se sont empressés de voter pour les créditistes, malgré que leurs représentants ont souvent préconisé en Chambre le retour à un capitalisme traditionnel et périmé.

D'une façon générale il peut même paraître que le peuple québécois a été séduit par le programme du crédit social au point d'oublier certaines positions qu'il avait inspirées autrefois.

"Plus de dollars"

Les programmes électoraux sont cependant comme des jolies femmes, on les connait mal quand on les épouse et on les abandonne sans avoir eu le temps de les connaître davantage. A l'usure, dans la pratique quotidienne, les programmes et les slogans se modifient, en outre, et s'adaptent aux besoins de l'heure.

C'est ainsi que Victor Quelch disait en Chambre : "Plus la main-d'oeuvre est abondante, plus grande est la productivité virtuelle de la nation."

Tandis que Réal Caouette, député du comté de Pontiac, venait d'affirmer la veille : "Je proteste énergiquement et avec véhémence contre le fait que le Gouvernement permette . . . une immigration qui n'a d'autres résultats que celui d'inquiéter nos familles canadiennes-françaises et autres de la région. Nous avons des chômeurs dans toutes les villes de la région."

Les sondages, et notamment celui effectué par M. André Laurendeau, ont démontré, par ailleurs, que rares étaient les électeurs qui ont réellement étudié le programme du parti créditiste. La majorité avait retenu surtout qu'il y aurait plus d'argent disponible, "plus de dollars", comme on le disait en toute franchise. Par contre, les gens semblaient ignorer les affirmations qui présagent que les créditistes seraient éventuellement tentés de supprimer les avantages dont la population canadienne jouit à l'heure actuelle.

Après tout J. H. Blackmore avait déjà soutenu en Chambre que : "L'Etat possède, dans le pouvoir qu'il a de créer de l'argent, une source très importante de revenu, une source qui, s'il la met à profit lui permettra, — sans ajouter à l'impôt ni à la dette nationale, — des réalisations beaucoup plus magnifiques que tout ce que les députés ont jamais rêvé aux chapitres des allocations familiales, de la pension de vieillesse, des mesures d'hygiène publique et des mesures d'appui en matière d'instruction publique."

En langage clair cela signifie qu'il est infiniment plus intéressant de "faire marcher la planche à billets", que d'essayer d'éviter une inflation galopante dont plusieurs pays ont déjà fait l'amère expérience. Il est, en outre, plutôt surprenant de voir le peuple québécois se rallier à une théorie aussi peu orthodoxe.

Le solide bon sens de nos cultivateurs résiste vigoureusement en principe aux images d'un paradis terrestre et se méfie des promesses de cet ordre, sans dire que les idées révolutionnaires ne sont pas à la mode. D'autre part nous avons demandé à des ouvriers, choisis au hasard, ce qu'ils pensaient des réformes monétaires. Quelques-uns, tout en admettant volontiers avoir voté créditiste, nous ont affirmé entre autre qu'on ne peut pas baser le dollar sur la production puisque la production varie trop souvent et d'une façon trop imprévisible . . .

Les notables

Il y a donc lieu de s'étonner de ces divergences apparentes de raisonnement, à moins qu'on n'explique la victoire du crédit social, non pas par la popularité de son programme, mais plutôt par celle des hommes qui l'avaient présenté. Point de vue d'autant plus logique que la majorité des députés créditistes se recrute parmi la classe des petits notables de province qui vivent avec les gens de leurs circonscriptions et savent leurs parler mieux que quiconque.

Quand on parcourt la liste des candidats on constate, en effet, qu'ils ont certains traits en commun fort susceptibles de rallier les sympathies. Sur un total de 75 personnes, 59 ont cinq enfants et plus, ce qui dans notre province a une importance non négligeable, car une certaine réputation de probité est rattachée, souvent d'ailleurs à juste titre, à ceux qui ont réussi à élever une famille nombreuse.

On remarque également que la majorité des candidats créditistes exercent depuis longtemps diverses fonctions d'intérêt local et paroissial, telles que maître de chapelle, président de la Fédération des oeuvres de charité, membre du Conseil de la ville, ou vice-président diocésain de la Ligue du Sacré-Coeur.

Ce sont en somme des gens non seulement connus, mais dont la renommée est basée surtout sur une activité sociale de bon aloi qui inspire confiance. Dans les biographies élogieuses des candidats figurent des phrases qui illustrent parfaitement le principe de la dite confiance et dont la simplicité même frappe : "Père de trois enfants, bachelier en sciences, très renseigné sur les activités politiques canadiennes et internationales." Ou : "S'est intéressé vivement à l'étude de la Théologie et de la Métaphysique en particulier. Son intérêt et son but en politique se fondent sur une philosophie de la vie." Ou encore : "Père de 16 enfants. Aime assister aux congrès professionnels et aux expositions agricoles.".

On sent tout de suite la présence d'une personne sympathique, qu'on rencontre facilement, qui est prête à recevoir n'importe quel électeur et à discuter avec lui des affaires publiques, sinon nationales ou internationales, tout au moins locales.

Le peuple de Québec avait démontré aux intellectuels qu'il n'éprouvait aucune envie de se laisser mener par des hommes lointains et quasi irréels, et qu'il désirait envoyer à Ottawa des représentants qui lui étaient vraiment proches.

Incontestablement le peuple de Québec a remporté une victoire exceptionnelle.

La victoire

Pour la première fois dans notre histoire vingt-six députés canadiens-français s'en vont en groupe siéger à Ottawa, membres d'un parti dont le chef officiel cède le pas, en réalité, à un autre, canadien-français également.

"Honnêtement" les électeurs ont voté pour un parti qui n'avait pas les moyens de les "acheter", et ils ont réussi à avoir une représentation qui peut fort bien jouer au gouvernement fédéral un rôle dans le bon ou le mauvais sens de ce terme. Après tout, les députés créditistes ont le "feu sacré" et le bon vouloir de remplir leur rôle sérieusement, ce qui vaut mieux en principe que l'incapacité apathique de certains de leurs collègues. Il est faux de considérer, en outre, que les créditistes n'ont pas été actifs par le passé aux séances. Bien au contraire, en français ou en anglais, ils ont toujours défendu avec acharnement leurs opinions et souvent même d'une façon parfaitement conforme aux intérêts de leurs districts électoraux, que ça nous plaise ou non !

Il semblerait donc logique de s'attendre, de la part des représentants du peuple, à une fierté légitime et les journalistes se sont précipités pour en recueillir les échos. On voulait savoir si l'homme de la rue était content et comment il envisageait l'avenir. On lui posa des questions du domaine économique, politique et social. On demanda aussi s'il croyait vraiment, s'il comprenait le programme créditiste et s'il avait confiance. Toutes choses, en somme, qu'on désire divulguer dans les occasions du même genre.

Or la réponse fut aussi unanime que le vote et se résumait en peu de mots.

"Il était temps que ça change"

Ouvriers, agriculteurs, citadins et jusqu'aux étudiants de Québec, répondirent tous en choeur : "Il était temps que ça change." Dès lors on pourra dire beaucoup de bien ou beaucoup de mal au sujet des idées, des agissements, du passé et de l'avenir du crédit social, rien n'effacera l'impression que l'élection elle-même n'avait guère de sens.

A quoi sert, en effet, d'octroyer le droit de vote à des gens qui à priori offrent leur confiance à celui qui n'a pas encore été au pouvoir, sans se soucier d'aucune autre considération ? Désormais on pourrait alléguer, par exemple, que si dans quatre ans un parti présentait un programme susceptible d'offrir en prime aux citoyens la lune, les étoiles, ou le champignon de la bombe atomique devenu inoffensif, il aurait des chances de gagner, à condition qu'il soit "à droite" et qu'il expose ses objectifs de manière à agiter devant les masses l'espoir d'un changement. En somme il ne s'agissait pas d'un choix, mais d'un vote blanc, en quelque sorte, qui représente un phénomène bien plus grave que les dangers de la doctrine créditiste ou ceux de n'importe quel autre groupement politique.

L'heure de la majorité

Le peuple québécois semble avoir démontré qu'il est incapable de savourer sa propre victoire,

(suite à la page suivante)

LA DÉMOCRATIE: DÉCLIN OU ADAPTATION

René Rémond

M. René Rémond, qui nous livre ici ses réflexions sur la démocratie contemporaine, est directeur de recherches et d'études à la Fondation Nationale des Sciences politiques et professeur à l'Institut d'Etudes politiques de Paris.

Il visite ce mois-ci le Canada, invité comme conférencier par l'Institut Canadien des Affaires publiques.

CONTRAIREMENT à ce qu'inclinent à croire des esprits épris de stabilité, la démocratie n'est pas une réalité immuable : sa notion n'est pas définie une fois pour toutes et ses formes historiques sont loin d'avoir épuisé la richesse de ses possibles. Aussi ce qui à des observateurs superficiels apparaît comme une crise où la démocratie risque de sombrer, n'est le plus souvent qu'une étape de son processus d'adaptation. Contestée dès ses origines, sans cesse combattue depuis son apparition, la démocratie a résisté à tous les assauts, au prix de ré-ajustements successifs. La considération des régimes contemporains, de leurs vicissitudes et de leurs mutations suggère que nous assistons à l'une de ces transformations. C'est la proposition que les pages ci-dessous voudraient développer, en s'inspirant principalement, mais non pas exclusivement, de l'expérience française. Loin d'être en effet, comme une opinion mal informée ou prévenue se l'imagine, la conséquence passagère d'un accident, l'évolution du régime politique français rejoint par plusieurs de ses aspects l'évolution générale de la démocratie en Occident.

Déclin du parlementarisme

Le trait le plus manifeste, qui s'impose à l'observation la plus distraite, est assurément le déclin dans les institutions et le discrédit dans les esprits de la démocratie parlementaire classique. Depuis plus d'un siècle le fonctionnement de la démocratie reposait dans les Etats de l'Europe occidentale sur quelques postulats simples et fondamentaux : la participation des citoyens à l'exercice du pouvoir par l'intermédiaire de représentants élus; l'élection de ces représentants, indépendamment de toute appartenance à quelque groupement que ce soit, professionnel, social, ou autre, parmi les candidats présentés ou approuvés par des partis politiques. Dans la pratique les assemblées parlementaires avaient peu à peu attiré à elles la réalité du pouvoir et ce déplacement de la décision de l'exécutif vers le législatif et des chambres hautes vers les chambres basses apparaissait aux contemporains comme la consécration et l'aboutissement ultime de la marche séculaire des sociétés vers la démocratie. Or, depuis plusieurs décennies, ce système de démocratie donne des signes d'essoufflement de plus en plus évidents. La réalité correspond de moins en moins à ce schéma idéal, même dans les pays qui semblent avoir le plus fidèlement conservé les institutions traditionnelles de la démocratie. Ainsi en Grande-Bretagne qui passe à juste titre pour le berceau de la démocratie parlementaire, le Parlement a perdu aujourd'hui la plupart de ses attributions : les apparences sont sauves et peuvent encore en-

---

Ce fut un "vote blanc"

(suite de la page précédente)

qu'il manifeste des tendances à droite, sans toutefois saisir très bien leur portée et que tout simplement il opte en bloc pour ce qu'il ne connait pas. Il est évident dès lors que la seule leçon à tirer de cette étrange élection est celle d'un état d'urgence. Car il devient on ne peut plus urgent d'éduquer cette masse surtout au niveau du primaire et du secondaire. De baser sur le savoir la surprenante solidarité dont elle est capable et de former les esprits, afin qu'un jour l'homme de la rue soit en mesure de justifier pleinement et logiquement ses préférences. Qu'il puisse, en d'autres termes, s'appuyer sur des réalités tangibles, politiques, sociales et économiques, qu'on n'exprimera pas d'une façon simpliste dans une petite phrase dont l'extrême tragédie n'échappe et ne trompe personne.

Phrase qui transposée dans le contexte de l'éducation d'un peuple prendrait toutefois un poids différent et permettrait de présager des victoires dont les électeurs seraient fiers, sachant enfin pourquoi et avec qui ils unissent leurs destinées. ★

tretenir l'illusion, mais les Communes ne sont plus qu'une chambre d'enregistrement : les décisions essentielles ne sont plus prises en son sein. C'est ce déplacement du pouvoir qui permettait naguère à Georges Vedel d'esquisser une nouvelle classification des régimes politiques et de ranger, au grand scandale des esprits respectueux des formes et prisonniers de leurs habitudes d'esprit, le régime britannique dans la même catégorie que le régime soviétique : dans l'un et l'autre la réalité du pouvoir n'appartient-elle pas également au parti vainqueur ? La seule différence, qui n'est pas mince, étant qu'ici la victoire du parti est provisoire, constamment révocable tandis qu'en Russie le peuple n'a pas le moyen de désavouer l'équipe dirigeante. Mais ces nuances observées, il reste que le déclin de la démocratie représentative telle qu'elle s'est constituée au XIXème siècle est aujourd'hui patent et quasi-universel.

Les causes

A ce déclin concourent plusieurs ordres de causes. Les unes sont purement techniques : ainsi l'extension continue du rôle de la puissance publique est-elle directement responsable de l'engorgement qui empêche les assemblées d'examiner à loisir les projets qui leur sont soumis; de même le gonflement prodigieux du volume budgétaire interdit-il d'appliquer à l'examen des dépenses publiques les règles progressivement mises au point par les chambres du 19ème siècle et qui assuraient un contrôle efficace de la représentation sur la conduite des affaires et le fonctionnement de l'administration. Nécessité faisant loi, les assemblées sont obligées de voter des textes bâclés, ou de s'en remettre aux gouvernements. Simultanément, des causes proprement politiques ont agi dans le même sens : les lenteurs inhérentes à la pratique de la démocratie parlementaire n'avaient que des inconvénients limités tant que les Etats vivaient relativement isolés, à l'abri des influences ou des menaces extérieures. Mais quel pays peu aujourd'hui s'en estimer préservé ? Plus aucun ne vit isolé; les périls extérieurs, les difficultés internes posent constamment des problèmes dont l'urgence ne tolère plus les délais qu'impose inévitablement le dialogue entre le gouvernement et le Parlement. Force est donc au gouvernement de prendre les initiatives qu'exige la situation, au Parlement de lui faire confiance et aux citoyens de s'en remettre à ceux qui détiennent la responsabilité du pouvoir. La conscience de cette inaptitude des institutions représentatives à apporter aux questions posées par l'événement une réponse rapide, adaptée, efficace, est pour beaucoup dans la désaffection que l'opinion a témoignée au régime parlementaire. Ce facteur psychologique n'est pas la moindre cause du déclin du système : en politique les faits d'opinion ont une importance au moins égale à celle des données objectives. Perdant confiance dans la vertu du régime parlementaire, l'opinion, sans s'en aviser, lui retire effectivement le principal ressort de son efficacité. Ainsi causes objectives et causes subjectives s'unissent-elles pour précipiter le déclin d'un système de gouvernement qui s'est confondu pour des générations avec la démocratie même.

Prodromes d'une évolution

Le recul des institutions représentatives n'est grave pour l'avenir de la démocratie que dans la mesure où le régime parlementaire serait la seule forme concevable de démocratie libérale. C'est ce que l'opinion commune, naturellement portée à juger des rapports de droit sur les situations de fait et à ériger en règle générale des expériences contingentes, tend à penser : et partisans comme adversaires de la démocratie identifient le sort de la démocratie à la défense du parlementarisme. Mais le régime parlementaire n'enferme pas toutes les possibilités de l'idée démocratique : la forme parlementaire peut même d'aventure coexister avec d'autres formes. Ainsi ce déclin général du parlementarisme, que tout démocrate devrait déplorer sans réserves si le sort de la démocratie y était attaché pour le meilleur et pour le pire, prend-il une tout autre signification s'il n'apparaît plus que comme un avatar de la démocratie. Précisément il y a lieu de penser que le recul des institutions représentatives traditionnelles est dû au moins autant à l'apparition encore hésitante d'autres formes de la démocratie qu'à un retour offensif des systèmes ennemis de la démocratie. Sous les phénomènes majeurs de la vie politique contemporaine un examen un peu attentif discerne les prodromes d'une évolution démocratique qui se dessine en deux directions distinctes.

Il y a d'abord ce qu'on appelle la personnalisation du pouvoir. Il n'est pas nécessaire de souligner que le phénomène est universel et affecte à peu près tous les systèmes politiques, sans acception d'idéologies et sans distinction dans le niveau de développement, de la Grande-Bretagne à l'Union soviétique et de l'Amérique latine aux nouveaux Etats d'Afrique. Le trait est du reste peut-être moins caractéristique de notre temps qu'on a tendance à se l'imaginer, et quiconque a réfléchi à la vie des sociétés politiques dans le temps est conduit à se demander si cette personnalisation n'est pas une constante historique et ne répond pas à une nécessité autant psychologique que politique du gouvernement de grands ensembles organisés. A ce compte, le développement du prestige personnel des chefs d'Etat ou des leaders politiques apparaîtrait moins nettement comme une défaite de la démocratie. Les démocrates ont, il est vrai, longtemps tenu le pouvoir personnel pour le principe directement contraire, dans le temps où précisément le système parlementaire constituait le dernier mot de la démocratie. Mais il convient de se souvenir que longtemps aussi deux conceptions de la démocra-

tie se sont affrontées dont l'une n'excluait pas une autorité concentrée, directement investie par le peuple, et ne pardonnait pas au parlementarisme ses antécédents oligarchiques.

Démocratie directe

Surtout, il faut bien voir que les données du problème sont aujourd'hui profondément modifiées du fait des innovations techniques : c'est un des points où interfèrent le plus visiblement facteurs techniques et phénomènes politiques. Nous voulons parler des nouveaux moyens de communication. Pour les pères de la démocratie, la démocratie directe était l'idéal, mais irréalisable dans un grand pays du fait de la distance, du nombre, de la dispersion dans l'espace, des délais des transmissions : les principes devaient céder à la force des choses. Dans l'impossibilité d'instaurer un dialogue direct, instantané et permanent entre le peuple souverain et les détenteurs du pouvoir, la démocratie représentative s'imposait comme un pis-aller. Or voici que soudain le progrès des communications, par la vertu de quelques inventions, la diffusion de la radio, l'apparition surtout de la télévision, rend théoriquement possible en notre temps ce que les philosophes politiques tenaient traditionnellement pour irréalisable: la pratique courante de la démocratie directe à l'échelle d'une grande nation. Les gouvernants ont désormais la faculté de s'adresser simultanément à l'ensemble des citoyens. Dans l'ordre politique l'opacité ordinaire des rapports sociaux cède brusquement du terrain. Dès lors, le régime représentatif ne perd-il pas sa principale raison d'être, celle même qui avait motivé son apparition ? Conçu initialement comme un substitut de la démocratie directe, le jour où celle-ci paraît réalisable, ne doit-il pas s'effacer ? Telle est sans doute la signification profonde, même si elle n'est pas toujours consciente chez les intéressés, du recours de plus en plus fréquent aux procédés qui établissent un contact direct entre gouvernants et gouvernés : allocutions radiotélévisées, déplacements officiels, appels et consultations de l'opinion publique. Une règle aussi impérieuse que si elle avait été consignée dans la Constitution interdisait en France aux chefs de gouvernement d'entrer en rapports avec le pays autrement que par le truchement de l'assemblée du haut de la tribune parlementaire; une seule dérogation était tolérée en faveur des discours qui marquaient de temps à autre la fin des banquets politiques. Aucun Président du Conseil n'aurait osé transgresser ce principe qui trouvait sa justification dans une conception strictement parlementaire de la démocratie. Et pourtant, à la réflexion, comment soutenir qu'un appel direct au pays sans passer par le canal de ses représentants élus est nécessairement antidémocratique ? De même pour la pratique du référendum : de fâcheux précédents ont pu la colorer d'une réputation plébiscitaire et cette hypothèque l'a longtemps obérée aux yeux des démocrates convaincus. Cependant, et sans même faire référence à l'expérience de nations indiscutablement démocratiques qui, tels la Suisse ou certains Etats américains, en usent habituellement, en vertu de quel a priori dénoncer comme antidémocratique le procédé qui consiste à faire juge le peuple souverain ? Il n'est donc pas totalement absurde de considérer le développement de ces rapports directs, l'entrée dans les moeurs du référendum, comme autant de possibilités nouvelles offertes à la démocratie, comme les étapes virtuelles d'un développement nouveau de l'idée et de la réalité démocratiques. Cette interprétation ne vise pas à présenter comme intrinsèquement démocratiques toutes les pratiques de la Vème république : on peut refuser de confondre référendum et plébiscite sans méconnaître les risques de déviation autoritaire que comporte cette forme de démocratie, mais n'est-ce pas le lot de toutes les formes de démocratie, la parlementaire aussi bien que les autres, que d'être susceptibles de déformations et de détournements ? Pour que ces procédés nouveaux réalisent leurs vitualités démocratiques, il faut un concours de conditions qui ne les accompagnent pas nécessairement : une éducation de l'opinion publique, le respect sincère de la volonté populaire par les dirigeants, tout un ensemble de données intellectuelles et morales. Mais cette dépendance de facteurs éthiques et idéologiques était déjà le fait de la démocratie classique.

Néanmoins cette forme nouvelle de démocratie directe ne résoud pas miraculeusement tous les problèmes posés aux sociétés modernes, ni ne suffit pas à instaurer d'emblée une authentique démocratie. Elle doit se combiner avec d'autres formes; en premier lieu la démocratie représentative qu'elle ne saurait prétendre à supplanter complètement. S'il est souhaitable que l'ensemble du pays soit de plus en plus consulté directement sur les options fondamentales, celles qui engagent l'avenir du pays et qui impliquent des choix éthiques, cette consultation n'est pas praticable, en dépit des nouveaux moyens de communication, dans l'exercice ordinaire des responsabilités politiques pour le vote de la loi, la discussion budgétaire, le choix des moyens destinés à mettre en oeuvre les décisions capitales. Or il ne serait pas conforme à la démocratie que les dirigeants soient entièrement laissés à eux-mêmes pour ces tâches : un contrôle est indispensable que seules des assemblées représentatives peuvent exercer continument. L'expérience prouve du reste que la qualité des textes élaborés gagna généralement à ce qu'ils aient été discutés par des assemblées relativement nombreuses.

L'homo politicus

Démocratie représentative et démocratie directe doivent encore compter avec une troisième forme de la démocratie, pour laquelle même un nom est difficile à proposer, car elle en est encore à cher-

cher ses moyens d'expression : une forme de rapports qui associe effectivement à la délibération et à l'exercice des responsabilités les représentants des multiples groupements dont se compose une nation. Les parlementaires ne représentent en effet qu'un aspect de l'individu : le citoyen, abstraction faite de ses activités, de ses engagements et des communautés de tous ordres auxquels il appartient. Mais l'homme n'est pas seulement homo politicus dans cette acception restreinte : chacun est membre, plus ou moins actif, d'une pluralité de groupements, familial, professionnel, économique, syndical, culturel, confessionnel, idéologique. Il advient qu'il découvre son appartenance à la société globale par le biais de son insertion dans ces sociétés plus limitées. Or il ne se sent pas toujours représenté dans les divers aspects de son existence par le député qu'il a choisi sur la liste proposé par un parti politique. D'autre part ces groupements ne sont pas davantage représentés : or non seulement ils ont droit de se faire entendre pour tout ce qui les concerne, mais il est même de l'intérêt de la liberté qu'ils puissent le faire librement et ouvertement; l'expérience prouve assez que les forces qui se voient refuser le moyen de s'exprimer à visage découvert parviennent toujours à le faire par des voies détournées, que ce soit la pression occulte des intérêts économiques ou le terrorisme des minorités opprimées.

De surcroît, de la diversité de ces groupements la communauté nationale tire une part de sa vitalité. Sur ce point l'évolution des esprits depuis un siècle a décrit un revirement presque complet : l'orthodoxie de la démocratie ignorait jadis tout ce qui pouvait s'interposer entre l'individu-citoyen et la puissance publique dépositaire de l'autorité; les groupements de tous ordres étaient dénoncés comme les suppôts de la réaction, les ennemis-nés de l'Etat et les plus dangereux adversaires de la liberté individuelle. De fait les conservateurs, les cléricaux, les aristocrates étaient généralement les défenseurs attitrés des corps intermédiaires. L'idée de démocratie avait partie liée avec une conception exclusive de l'unité nationale où il n'y avait pas de place pour les communautés, naturelles ou autres. La situation est aujourd'hui bien différente : sans doute parce que dans l'intervalle les rapports se sont modifiés, que les animateurs des corps intermédiaires ont cessé de se recruter principalement chez les adversaires irréductibles de la démocratie, et aussi parce que la sociologie même de ces groupements s'est profondément transformée avec la croissance du syndicalisme; toujours est-il que les préventions des démocrates sont partiellement tombées. Le pluralisme ne semble plus incompatible avec une authentique démocratie. Et la question se pose de la représentation de ce pluralisme : comment assurer une participation organique, institutionnelle, de ces groupements divers à l'exercice du pouvoir et de la responsabilité politique ?

Pour établir un contact organique

D'où l'idée, émise par quelques-uns et accueillie favorablement par de nombreux esprits, de substituer les dirigeants de ces groupements aux parlementaires traditionnels : on ferait l'économie d'une double représentation, on préviendrait les possibles compétitions entre elles, l'ouvrier ou le paysan, le militant familial se sentirait davantage associé et engagé. Ainsi serait instauré un contact organique entre l'Etat et la société. A côté des avantages appréciables que comporte une solution de ce type, on pressent les dangers qu'elle recèle et les objections qu'elle soulève. Ces intermédiaires qui disposent d'une autorité incontestable et d'un prestige souvent supérieur à ceux des parlementaires décriés, les tirent de leur compétence dans un domaine bien défini et de leurs liens avec un groupe particulier : à quel titre pourraient-ils prendre des décisions relatives à des problèmes étrangers à leur compétence et concernant d'autres catégories de citoyens que ceux dont ils sont les mandataires ? Or les choix politiques sont toujours des options globales. Comment les représentants d'intérêts particuliers, de points de vue partiels passeraient-ils à la conception de l'intérêt général ? Le problème n'en est pas moins posé et c'est probablement l'un des plus graves qu'ait à résoudre la démocratie de demain : même si elle ne confie pas aux délégués des corps intermédiaires la responsabilité des choix fondamentaux, elle devra trouver les moyens institutionnels et pratiques de les associer ordinairement à la délibération et à l'exécution, sans quoi la démocratie risque de n'apparaître aux citoyens que comme un simulacre.

Toutes les notions fondamentales sur lesquelles repose notre système politique occidental, participation, représentation, responsabilité, sont à réinventer en fonction de l'extension du politique et du mouvement des esprits. Trois formes, au moins, de démocratie se trouvent ainsi à coexister à des degrés inégaux dans la pratique de nos sociétés : démocratie représentative classique, démocratie directe et démocratie de participation par le biais de corps intermédiaires. Rien d'étonnant à ce que cette juxtaposition engendre quelque confusion, d'autant qu'elle bouleverse passablement les positions traditionnelles et les idées reçues. Mais il y a gros à parier que la démocratie de demain s'élaborera empiriquement au travers de cet enc..evêtrement et qu'elle empruntera, pour en faire une combinaison originale, des éléments à chacun de ces trois systèmes que les passions se plaisent à opposer. Ainsi se vérifiera une fois de plus que la démocratie est à la fois une idée neuve et une création continue.

★

LES MANUELS D'ÉDUCATION FAMILIALE . . . UNE FUMISTERIE ?

Thérèse Gouin-Décarie

IL existe, au niveau de la 10ième année, deux manuels obligatoires d'éducation familiale : le premier, destiné aux garçons, a pour auteur Marcel Clément *(Education familiale du jeune homme,* Editions du Pélican, 1960), le second, destiné aux filles, indique comme auteur Marthe Saint-Pierre *(Education familiale de la jeune fille,* Editions du Pélican, 1961). Ces deux volumes ont évidemment reçu l'approbation du Comité catholique du Conseil de l'instruction publique, le premier en 1960 et le second, lors d'une séance du Comité, le 22 février 1961.

Comme on le voit, il ne s'agit pas de manuels périmés, sur le point d'être remplacés et que seule une lenteur administrative, inévitable, maintient encore entre les mains de nos adolescents. Non, il s'agit de publications récentes et, en conséquence, on peut croire que ces manuels rencontrent les exigences *actuelles* du Département : on ne peut imaginer que le Comité catholique[1], en cette époque où les manuels scolaires subissent l'assaut répété de critiques venues de milieux très divers[2], approuverait un manuel qui ne rencontrerait pas pleinement ses normes académiques, esthétiques et morales . . .

Le seul fait que l'*Education familiale de la jeune fille* remplace un manuel déjà ancien, témoigne d'ailleurs d'une volonté de progrès. Le manuel que l'on vient (enfin !) d'abandonner avait de quoi faire frémir toute mère de famille ayant eu le malheur de mettre des filles au monde.

Sans doute, un jour, des sociologues, des psychologues et des moralistes se pencheront-ils sur quelques-uns de ses textes pour reconstituer l'image que l'on se faisait de la femme, au Québec, en cette première moitié du 20ème siècle.

Dans le genre, on pouvait difficilement faire pire; a-t-on fait beaucoup mieux en approuvant les deux nouveaux manuels mentionnés plus haut? Je n'arrive pas ici à partager l'enthousiasme du Père Emile Legault, qui a préfacé le premier manuel, si ce n'est sur les quelques points qui suivent et qui, je le reconnais, ne sont pas sans importance. La langue est correcte, la présentation (à l'exception des dessins) généralement bonne, le texte aéré, de lecture facile. Mais que dit ce texte ? car c'est là où le problème se pose et il constitue, il faut l'avouer, un problème très particulier.

Le volume de Marcel Clément est destiné à des garçons de 16-17 ans. Il repose tout entier sur le principe suivant : "Avant tout, il faut rappeler — ce que les jeunes gens ont toujours tendance à oublier — qu'il y a une *très grande différence* entre la psychologie féminine et la psychologie masculine." (p. 52); ce principe justifie parfaitement les chapitres VIII : *L'évolution affective de la jeune fille expliquée au jeune homme* et, IX : *Psychologie de la jeune fille expliquée au jeune homme.* Le même principe explique qu'il y ait deux manuels distincts, car s'il existe une *très grande différence* entre la psychologie masculine et la psychologie féminine, on conçoit aisément qu'il existe une *très grande différence* entre l'éducation familiale de l'un et de l'autre. La spécificité des manuels étant admise, on ne s'étonnera donc pas de trouver, dans le volume de Marthe Saint-Pierre, les deux chapitres suivants : VIII : *L'évolution affective du jeune homme expliquée à la jeune fille* et IX : *Psychologie du jeune homme expliquée à la jeune fille.* Et l'on peut s'attendre, en abordant ces chapitres, à des textes pleins de nuances où, par exemple, la psychologie féminine sera présentée aux garçons de façon toute autre que dans le manuel destiné aux filles puisqu'il s'agit, dans ce dernier, de les obliger à faire une réflexion personnelle sur elles-mêmes . . . Oui, mais voilà, l'attente des lecteurs n'est pas comblée. En dépit des titres de chapitres, *L'évolution affective de la jeune fille expliquée au jeune homme* (Clément, p. 52) ressemble étrangement à *L'évolution affective de la jeune fille* dans le manuel destiné à celle-ci (Saint-Pierre, p. 35). Oh, sans doute, le texte n'est pas absolument le même, comme en témoigne la lecture parallèle des premières lignes décrivant l'évolution génétique de la fille :

---

(1) Nous savons bien que les décisions réelles ne se prennent pas au niveau du Comité catholique; mais tant que nous verrons apparaître à l'intérieur des manuels : "Approuvé par le Comité catholique, etc., etc.. . ." et tant que ne seront pas mieux connus du public les noms (et *diplômes*) des membres des sous-commissions d'études des manuels, nous continuerons à lui en attribuer la pleine responsabilité.

(2) Voir à ce sujet, les nombreux mémoires soumis à la Commission Parent, qui soulignent les lacunes des manuels en usage et le récent volume de Michel et Solange Chalvin qui fait rire et . . . pleurer. *(Comment on abrutit nos enfants,* Editions du Jour, 1962).

Les trois âges de l'enfance	**Les trois étapes de l'enfance**
Ainsi s'explique l'évolution affective de la jeune fille au cours des trois âges de l'enfance. Avant trente mois, *comme nous l'avons indiqué, on ne discerne que peu de différence entre le garçon et la fille. Après trois ans, la petite fille lorsqu'elle est restée seule jusque là et qu'elle doit partager l'affection de ses parents avec le nouveau-né manifeste parfois des pointes de jalousie, multipliant soudain les sottises. Plus normalement elle sait devenir une minuscule maman, pleine de prévenances . . .*	*Première étape : Avant trente mois, il existe peu de différence entre la fille et le garçon. Après trois ans, la petite fille, lorsqu'elle est restée seule jusque-là, accepte parfois difficilement un cadet. Elle sent l'affection de ses parents se diviser et en convoite la plus grosse part, sinon la totalité. Il peut donc lui arriver d'être jalouse, ce qui la conduit à multiplier les sottises. Bientôt, ce passage pénible accepté, elle deviendra une minuscule maman, pleine de prévenances pour le bébé qui l'attire déjà.*
(M. Clément, p. 52-53)	*(M. Saint-Pierre, p. 36)*

Le reste du chapitre est à l'avenant. On a parfois la coquetterie de modifier ici, un mot, là, la typographie : on substitue des minuscules à des majuscules, des italiques aux caractères romains; on met "elle" à la place de "il", on laisse tomber des questions en fin de chapitre, mais habituellement, on ne prend même pas cette peine :

Aussi, lorsqu'il se marie, le jeune homme doit prendre conscience que la plénitude de la vocation de sa femme n'est pas d'être épouse d'un côté, et mère de l'autre. C'est en même temps *pour devenir mère (1°) et pour devenir épouse (2°) que la femme se marie. C'est en même temps pour ses enfants (1°) et le père (2°) de ses enfants que la femme doit vivre. Sa maternité, c'est évident, n'est pas en dehors de sa vocation d'épouse puisqu'elle en est le fruit normal. Sous ce rapport la* paternité *et la* maternité *réalisent la* plénitude *de la* joie *des époux* [3]	*Aussi, lorsqu'elle se marie, la jeune fille doit prendre conscience que la plénitude de sa vocation de femme n'est pas d'être épouse d'un côté, et mère de l'autre. C'est* en même temps *pour devenir mère et pour devenir épouse que la femme se marie. C'est en même temps pour ses enfants et pour le père de ses enfants que la femme doit vivre. Sa maternité, c'est évident, n'est pas en dehors de sa vocation d'épouse puisqu'elle en est le fruit normal. Sous ce rapport, la* paternité *et la* maternité *réalisent la* plénitude *de la* joie *des époux.*
(M. Clément, p. 56)	*(M. Saint-Pierre, p. 39)*

A notre connaissance, Mademoiselle Saint-Pierre ne cite ses sources qu'une seule fois et de façon incomplète (Chap. VIII, p. 48): il n'y a pas de guillemets de sorte que nous ignorons ce qui est attribuable à M. Clément. Veut-on nous laisser croire que seul ce chapitre lui est dû ? Pourquoi ne pas nous indiquer en renvoyant, non seulement à l'auteur, mais à l'oeuvre elle-même, d'où ce chapitre est tiré ? Mademoiselle Saint-Pierre cite bien deux volumes de M. Clément dans sa bibliographie, mais il n'y est pas question d'*Education familiale du jeune homme.*

Notre étonnement d'ailleurs ne s'arrête pas là. La lecture simultanée des deux manuels provoque la même impression que *L'année dernière à Marienbad :* il naît un curieux sentiment de "déjà vu", mais où ? "dans celui-ci ?" "dans celui-là ?" "tiens, j'ai déjà lu ça . . ." "l'ai-je lu ?" . . . En fait, en dépit de quelques pages entièrement différentes, les deux volumes sont identiques dans leur quasi-totalité. Certains chapitres existent dans l'un et ne se retrouvent pas dans l'autre, mais ici il faut se méfier, car *Le jeune homme et les richesses de l'univers* (Clément, p. 7) correspond admirablement à *La jeune fille au seuil de la vie* (Saint-Pierre, p. 12), à quelques variantes près qui raviront la femme professionnelle qui ose trouver la vie belle (ô péché !)

Le monde n'est plus hostile, il est au contraire dominé, organisé pour le service, le confort et l'agrément. Donc le jeune homme n'a plus à lutter de la même façon. Il a encore des difficultés, mais il a parfois moins de courage pour les aborder courageusement, virilement . . . Il cherche parfois à s'évader dans le sentimentalisme, la vie facile, des plaisirs superficiels . . .	*Le monde n'est plus hostile mais organisé. La jeune fille n'a plus à lutter de la même façon qu'autrefois. La tentation de trouver ce monde trop à son gré et oublier l'autre, de trouver la vie belle et de ne point se résigner à vieillir puis à mourir redouble d'intensité. La femme s'évade dans le flirt, la coquetterie ou dans la poursuite de salaires transformés en plaisirs souvent dangereux ou coupables.*
(M. Clément, p. 10)	*(M. Saint-Pierre, p. 13-14)*

Certains chapitres cependant n'existent que dans l'un des manuels, tels : *La préparation économique en vue du rôle familial* (Clément, p. 102), *Le travail féminin et ses répercussions sur le mariage* (Saint-Pierre, p. 99). Est-il nécessaire d'ajouter que dans ce dernier chapitre, l'auteur se montre peu tendre pour le travail féminin ? Les nuances que l'on trouve dans les encycliques disparaissent ici . . . Comment pourrait-il en être autrement quand on réduit le travail de la femme aux motifs suivants :

"1 — Aider les parents déjà chargés de frais d'études occasionnés par de jeunes enfants.

"2 — Préparer son avenir en mettant de côté de quoi pourvoir à une partie des besoins du futur ménage.

"3 — Assurer son avenir en cas de célibat involontaire.

"4 — Vouloir dépasser en ressources ses compagnes et briller parmi les jeunes filles les plus intelligentes de la paroisse.

"5 — Avoir une raison de sortir de chez soi où l'on s'ennuie.

(3) Les chiffres sont de nous. Comme elle est significative cette inversion génétique : dans notre contexte, la mère précède toujours sur l'épouse.

"6 — Dépenser largement pour ses plaisirs et sa toilette sans avoir besoin de rendre des comptes ou de demander de l'argent à ses parents.

"7 — Conquérir une indépendance complète favorisant l'émancipation de la vie.

"Tous ces motifs n'ont pas la même valeur. Les trois premiers sont les seuls raisonnables, encore qu'ils se mélangent souvent plus ou moins subtilement aux autres." (M. Saint-Pierre, p. 99)

Voici ce qu'ailleurs, dans ce même chapitre, on peut lire :

"... les femmes incapables d'un grand amour et dépourvues d'esprit de devoir auront avantage à modérer leurs ambitions professionnelles ou mieux encore à faire d'une bonne préparation à la tenue d'un foyer, le plus clair de leur vie professionnelle." (p. 101) ou encore : "Toutes les jeunes filles ne sont pas obligées de travailler. (...) ... Ces jeunes filles ont tort d'envisager une profession dont elles n'ont aucun besoin. Par contre, si elles ont peur de s'ennuyer, elles peuvent se préparer à leur tâche d'épouse et de mère de famille. Nombreux sont les cours qui assurent une excellente préparation familiale.

"Si ces occupations ne suffisent pas, les oeuvres de paroisse et les oeuvres de miséricorde ont grand besoin des jeunes filles sans profession." (p. 102 - 103)

Il est pourtant des parents chrétiens qui se font un devoir strict de donner à leur fille la possibilité de servir, à l'intérieur d'une profession, selon les dons qu'elle a reçus de Dieu. La parabole des talents ne vaudrait-elle que pour les hommes ?

Mais il faudrait un autre article pour dénoncer la mentalité étroite, moralisatrice et dualiste[4] qui sous-tend maints passages de ces manuels. Ici les omissions sont des plus révélatrices. Ainsi dans le chapitre XXIII, sur *Le rôle de l'union parentale dans la formation des enfants* (M. Clément, p. 156), il n'est question que de trois unions, 1) l'union spirituelle, 2) l'unité morale et 3) l'union intellectuelle des parents. Le "ils seront une seule chair" ne semble jouer aucun rôle dans l'éducation des enfants ! Sans doute, dans des pages précédentes, l'auteur a pu écrire, après une belle mise en garde : "Dans le mariage, il n'y a *aucune contradiction,* aucun conflit entre la pureté de l'âme et du coeur et l'union physique des époux", (M. Clément, p. 82). Mais, à aucun moment, cette union physique n'est valorisée; plus loin, on peut même lire ce texte extraordinaire à propos du jeune homme qui, après plusieurs mois de mariage, commence à s'ennuyer auprès de son épouse : "La cause ? Il n'a pas avec elle une véritable INTIMITE. Oh, sans doute, il y a entre eux l'intimité de la tendresse, l'intimité physique ... mais justement, ils ont *réduit* leur mariage à cette intimité là ... Résultat : *ils s'ennuient.*" (p. 117). Tout ceci pour démontrer la nécessité de l'intimité des âmes ... Le spirituel ne semble à l'aise qu'à condition de détruire le charnel. Il n'est question nulle part d'aspects fondamentaux des psychosexualités masculine et féminine; or ces aspects (il ne s'agit pas ici d'une initiation sexuelle qui n'a évidemment pas sa place dans un manuel), n'en déplaise à Monsieur Clément, restent essentiels à toute saine et sainte éducation familiale.

Et il faudrait un troisième article pour dénoncer les innombrables erreurs psychologiques qui parsèment le texte. Les auteurs (mais peut-on parler *des* auteurs ?) semblent tout ignorer des données scientifiques récentes (et anciennes) de la psychologie différentielle.[5] Il est possible de substituer "elle" à "il" un peu n'importe où quand on n'écrit que des banalités; ce petit jeu est impossible dans un exposé rigoureux où ce que l'on dit du jeune homme ou de la jeune fille leur est véritablement spécifique. Je sais que, de façon générale, il est impossible de remettre entre les mains d'adolescents un ouvrage hautement technique mais, par contre, les oeuvres de vulgarisation ne sont valables qu'à condition de reposer sur des connaissances scientifiques étendues. Il ne s'agit pas de vulgariser ce qui est déjà populaire mais de transmettre des données complexes dans un langage simple. La bibliographie, à elle seule, suffit d'ailleurs à nous renseigner sur le niveau de ces manuels : à l'exception de quelques noms, aucun des auteurs cités n'a de statut dans le domaine de la psychologie ou de la pédagogie.

Le but initial de cet article n'était cependant pas de souligner les lacunes par trop apparentes de ces deux volumes, mais de poser des questions et d'en espérer des réponses ... Se peut-il que les seuls dupes, dans cette affaire, soient nos fils et nos filles ? Est-il possible que Marthe Saint-Pierre ait si largement copié Marcel Clément sans que leur éditeur commun ne s'en soit rendu

(suite à la page suivante)

(4) Voir Jean Le Moyne, *Convergences,* p. 55 : "Hérésie fondamentale, névrose planétaire, le courant dualiste est universel, et il est presque impossible d'échapper à sa souillure. Le dualisme comporte invariablement une attitude défectueuse devant la matière et la chair qui les jugent. En effet, il dérive du mystère de la chute originelle et correspond à une dissociation de la totalité temporelle, la tentative luciférienne visant la jonction ontologique de la matière et de l'esprit: l'homme, lieu de leur union substantielle et instrument de la future assomption de la matière".

(5) A propos de l'intuition plus marquée chez la femme que chez l'homme, M. Clément écrit : "L'Ecriture atteste cette manière propre de la psychologie féminine. Pilate, lors du procès de Jésus, cherchait à se faire une idée de Celui qui était en butte à la haine du Sanhédrin. Mais sa femme elle, porte un jugement immédiat : "Ne te mêle point de l'affaire de CE JUSTE". (p. 62).

Le texte de Saint Matthieu est le suivant : "Ne te mêle point de l'affaire de ce juste; car aujourd'hui j'ai été très affectée dans un songe à cause de lui". Matthieu, 27,2.

Et l'on sait que la révélation par le rêve est un phénomène plus fréquent chez l'homme que chez la femme dans l'Ancien et le Nouveau Testament .

RÉFLEXIONS SUR LE MANQUE DE PRÊTRES

Jean-Guy Yelle

« On n'avait pas d'amour pour vous, et maintenant quelqu'un vous a aimés. »
(1 Pierre 2,10)

I — La vocation chrétienne

UN trait fondamental distingue le christianisme des autres religions. En dernière analyse celles-ci se ramènent toutes à des initiatives humaines pour atteindre un Absolu, à des techniques d'accès à la Divinité, à des efforts de l'homme pour se mettre en relation d'amitié avec l'Etre Supérieur. La religion chrétienne, au contraire, est d'abord caractérisée par l'intervention de Dieu dans l'histoire humaine. Avant que d'être une démarche de l'homme, elle est une manifestation de Dieu. Avant que d'être une hasardeuse recherche de la part de l'homme, elle est une promesse et un engagement indéfectible de la part de Dieu. Avant que d'être une conquête au mérite, elle est un don d'amour, gratuit et ineffable.

Or ce don de Dieu s'accomplit selon trois modes, inséparables et complémentaires les uns des autres : la Bible, le Christ et l'Eglise. « A bien des reprises et de multiples manières, nous dit saint Paul, Dieu avait parlé à nos ancêtres par les prophètes. Finalement, de nos jours, Il nous a parlé en son Fils ».[1] Et à présent que le Christ n'est plus lui-même corporellement agissant ici-bas, c'est par nous, l'Église, que Dieu parle aux hommes. C'est à nous, chrétiens, qu'il incombe de manifester aux hommes qu'ils sont aimés de Dieu. Saint Paul encore : « A moi, le plus chétif de tous, a été donnée cette grâce d'annoncer au monde l'insondable richesse du Christ ».[2]

Et la voilà la vocation chrétienne. Toute la vocation chrétienne. La vocation de tout chrétien. Le voilà, le seul « problème » de la vocation qui doit hanter nos consciences : celui de l'irrésistible témoignage qu'il nous faut donner dans le temps, à la cité terrestre, d'une Cité possédant des promesses d'éternité. Tout le reste n'est qu'orientation professionnelle plus ou moins éclairée, campagne publicitaire plus ou moins ridicule. Tout le reste n'est que brouille des consciences et refoulement des psychismes. Airain sonnant des recruteurs à gages !

II — Une pastorale à réajuster

Sous un tel jour, en effet, les slogans traditionnels sur la vocation prennent un sens bien différent. D'abord distinction nette entre la vocation chrétienne et les divers états de vie et professions qu'un chrétien peut embrasser. La première est obligatoire et indispensable du fait de notre incorporation au Christ, tandis que les seconds relèvent de la prudence chrétienne de chacun. Au fait, qu'est-ce que cette histoire à dormir debout « qu'en dehors de sa vocation il est presque impossible de se sauver » ? C'est l'un ou c'est l'autre. Si l'on entend par là sa vocation chrétienne, la phrase est trop faible, car sans cette vocation — c'est-à-dire en dehors du Christ — il n'y a aucun salut possible. Si l'on entend par là tel état de vie ou telle profession particulière, la phrase est alors trop forte, ces derniers s'adaptant avec souplesse à l'infinie diversité des expériences de vie et aux plus imprévisibles options

(1) Hébreux 1, 1-2
(2) Ephésiens 3, 8

Les manuels d'éducation...

(suite de la page précédente)

compte ? sans que Marcel Clément ait été de connivence ? sans que le Comité catholique ne s'aperçoive qu'il recommandait le même volume d'éducation familiale pour les garçons et pour les filles ? Pourquoi le second volume n'a-t-il pas été signé conjointement par M. Clément et M. Saint-Pierre ? Pourquoi pas un petit mot d'introduction : "Ce volume d'éducation familiale de la jeune fille reproduit le volume d'éducation familiale du jeune homme écrit par Marcel Clément et publié, etc., etc."

Oui, mais voilà : il n'y a pas de signature conjointe, il n'y a pas de mot d'introduction, il n'y a pas de référence explicite . . . Et devant cet état de chose, le lecteur ne peut pas ne pas s'interroger, se demandant s'il s'agit là d'un manque de respect élémentaire des droits d'auteur ?, d'une "combine" ? ou d'une fumisterie ?

★

de la liberté humaine... « dum Christus annuncietur » !

L'épisode évangélique du jeune homme riche ne devrait plus servir à « flanquer une frousse » aux collégiens de bonnes moeurs qui n'envisagent pas d'entrer au noviciat, mais plutôt être l'occasion de rappeler aux jeunes chrétiens que la règle de vie des baptisés se situe dans la plaine libre des Béatitudes, bien au-delà du barbelé des commandements et de la loi. La moisson, c'est tout le vaste monde « qui attend douloureusement d'être aimé »,[3] et non ce petit « monde compartimenté, ces unités étroites et étanches, qu'elles s'appellent diocèse ou congrégations ». Les ouvriers trop peu nombreux, enfin, c'est nous tous les chrétiens, les disciples du Christ, et non pas uniquement les prêtres et les religieux.

III — Vocation et éducation

Comment justifier en certains milieux cette véritable obsession de la vocation sacerdotale avec toutes les mesures disciplinaires de protection moralisante qu'elle entraîne ? Pourquoi chez nous tant d'institutions où l'on recrute et prépare des jeunes gens en vue de la vocation religieuse ou sacerdotale avant qu'ils aient la maturité voulue pour prendre eux-mêmes là-dessus une décision personnelle et réfléchie ? Former des chrétiens et former des prêtres, je ne vois pas en quoi cela pourrait et devrait différer. Avec des adolescents de 12 à 18 ans il me semble que c'est un idéal suffisant que de vouloir en faire des chrétiens authentiques. Et si nos éducateurs s'emploient à cela de toutes leurs forces, à former des chrétiens adultes, compétents, responsables, conscients et équilibrés, ne croit-on pas que l'Eglise récoltera des vocations en abondance ? Qu'avons-nous besoin de serres-chaudes ? Serions-nous si peu sûrs de Dieu ?

Devant le risque et la difficulté que présente l'intégration de certaines valeurs — le sexe, la femme, la liberté — à une vision chrétienne du monde, trop d'éducateurs préfèrent encore la fuite, l'abstention et la castration. Un bateau n'est jamais plus en sécurité que lorsqu'il est ancré au port, mais est-ce pour cela qu'il est fait ? C'est plus facile, évidemment, de renoncer *à tout* quand on ne connaît *presque rien,* mais je doute que ce soit là le genre de renoncement qui plaise au Seigneur. Qu'est-ce que « cette religion qui se présente d'abord comme une empêcheuse de danser »,[4] qui fait voir la jeune fille comme « une mangeuse de vocations », qui présente le mariage chrétien comme un moindre mal, un billet de seconde classe, à n'envisager qu'en dernier lieu, lorsque la preuve aura été bien faite qu'on ne peut « se retenir » ! Qu'est-ce que cette éducation dite chrétienne où l'on confine l'intelligence aux syllogismes d'un thomisme retardataire et grincheux, où l'on ramène la liberté à l'obéissance, quand ce n'est pas à la servilité : « on ne se trompe jamais en obéissant ».[5] Comme si un nommé Jésus de Nazareth n'avait pas réglé, en ce temps-là, le cas des fidèles observateurs de cette règle d'or : « des aveugles conduits par d'autres aveugles ». Aux finissants de son séminaire diocésain qui réclamaient l'an dernier pour les parents des élèves le droit d'être représentés au conseil de l'institution, un évêque a fourni comme dernier argument justifiant son refus : « Souvenez-vous que la dictature vaut toujours mieux que la révolution » !

En revanche, il est encourageant de voir des clercs réaliser, et écrire, que la pédagogie de protection et le caporalisme de recrutement peuvent constituer une sérieuse entrave au développement équilibré d'une personnalité chrétienne en même temps qu'une injustice grave envers la société.[6] Toujours dans cette même ligne de pensée, ce n'est pas le moindre mérite du Mouvement Laïc, grâce aux nombreuses sympathies qu'il s'est gagnées parmi les catholiques, d'avoir cristallisé cette conviction partagée par beaucoup de parents chrétiens, à savoir qu'une école non-confessionnelle au sens où l'entend le M. L. F. et qui viserait à donner une colonne vertébrale aux enfants vaut mieux qu'une certaine école confessionnelle qui ne fait rien d'autre que de les couvrir d'une carapace.

Et à l'autre extrême, que penser de ces collèges, si bien décrits par Lebret,[7] qui préparent, eux, non pas des vocations pour l'Eglise mais des élites chrétiennes pour le monde ? Ma chère ! Etuves de la mentalité pagano-bourgeoise, hermétiques à la contagion de l'esprit du Christ, bien à l'épreuve du choc des Béatitudes. Cénacles de tiédeur et de confort dont le prospectus

---

(3) Lebret « Le Collège » dans Civilisation (coll. Economie et Humanisme)

(4) E. Legault « L'Oratoire » (sept. '61) page 22

(5) « Priests, brothers, and nuns who are teachers must be on their guard against making obedience the paramount virtue of catholic education. The authority structure of the Church and *their own vow of obedience* might, by missapplication, foster this attitude. » Charles Donavan, s.j. The role of obedience in catholic education, in *The Catholic World* (April 59).

(6) Entre autres, une étude de l'Abbé Duval dans les Cahiers d'Action Catholique (1956), un numéro spécial de Témoins, « Les vocations sacerdotales : le pour et le contre » (janvier '61), un article de l'Abbé Hamelin « Le problème de l'éducation » dans Perspectives Sociales (nov. '61), une note, toujours savoureuse, du Père Legault dans l'Oratoire (sept. '61), et une incisive remarque du Père H.-M. Robillard dans *Maintenant* (janv. '62) page 29 : « Comment ne pas voir, dès lors, l'injustice d'un certain abus de confiance qui fait qu'on dresse tout l'édifice de l'éducation en vue de la préparation de futures vocations religieuses ? »

(7) Lebret, ibidem

se lit : Education de luxe pour enfants de familles à l'aise, inspirée à la fois de la doctrine chrétienne et des recettes de Dale Carnegie, offrant ainsi le double avantage de préparer l'étudiant tant au succès en affaires qu'à la possession tranquille de la vérité. Nos anciens sont notre meilleure garantie. Le tout, à des prix défiant toute concurrence, grâce aux voeux que prononcent nos sujets, grâce à la haute rentabilité des investissements de notre communauté dans l'entreprise privée, grâce au caractère statutaire des généreux octrois « sans contrôle » que nous verse maintenant le gouvernement provincial et grâce, enfin, en cas d'urgence, aux miraculeuses techniques de souscription mises au point par cette chère agences Spes. Mammon au service de Dieu, quoi ![8]

IV — Manque de prêtres

Mais tout cela nous a éloigné, du moins apparemment, de notre sujet. Revenons-y avec le rappel de quelques points qu'il est indispensable d'avoir bien présents à l'esprit pour aborder comme il se doit la question du « manque de prêtres »

Par notre baptême, tous, laïcs comme prêtres, nous avons été incorporés au Christ. Puis, par la Confirmation, nous sommes tous devenus, laïcs et clercs, adultes dans le Christ et responsables à ce titre du témoignage chrétien de notre communauté. Et toujours pour le bénéfice de la communauté ecclésiale (sacerdos propter alios), le prêtre par son sacerdoce devient le ré-actualisateur du mystère du Christ « jusqu'à ce qu'Il revienne ». Bref, ce pour quoi nous sommes sacramentellement habilités, notre commune vocation en tant que baptisés, confirmés et prêtres, c'est de devenir les artisans de la continuation mystique du Christ, de l'achèvement de ce qui manque à sa Passion et à sa Résurrection.[9]

De ce point de vue, il est clair que l'Eglise manque de prêtres, comme elle manque de baptisés et de confirmés, en ce sens qu'elle a besoin de témoins en nombre et en qualité pour que tout homme de bonne volonté connaisse et goûte le don divin. De ce point de vue, tout diocèse aussi a besoin de vocations, *parce que l'Eglise en a besoin* et que l'Eglise est partout le même et unique corps du Christ. Dès lors, les vocations qui manquent à Montréal ne manquent pas qu'à Montréal. Elles manquent tout autant à Santiago et à Paris, parce qu'elles manquent à l'Eglise qui est la même à Montréal, à Santiago et à Paris.

« L'optique » chrétienne, c'est donc de voir et de faire voir la vocation personnelle dans la « pleine lumière » de la foi et de l'engagement d'Eglise qu'elle suppose, et non au travers des « filtres » jansénistes du salut et de la damnation individuelle. C'est de voir le manque de vocations au « télescope » de l'Eglise universelle et non à la « loupe » de nos petits besoins particuliers.[10]

Pourtant, chaque année, à l'occasion de la semaine des vocations, des gens sincères s'évertuent, chiffres en main, à nous prouver que les vocations manquent parce que les effectifs cléricaux du diocèse de Montréal ne sont pas proportionnels à ceux de 1911 ou de 1930. Et cela le plus souvent sans tenir aucun compte des

---

(8) En faisant ainsi le procès de certains types d'institutions, notre unique but est de souligner combien il est urgent que nous nous attelions tous à la tâche de repenser notre style d'éducation à la lumière d'une théologie plus ouverte et en fonction des phénomènes de socialisation et d'évolution politique que connaît notre milieu. Il n'est aucunement question de vouloir par là décerner un diplôme d'incompétence à *tous* les clercs qui sont présentement de corvée dans ces maisons. Non qu'un bon nombre ne le mérite pas — il serait naïf de se le cacher, — mais il serait tout aussi naïf de croire que la laïcisation du personnel enseignant *à elle seule* va amener une diminution du nombre de ces « dresseurs » qui font si bon marché de la personne humaine. Là plus qu'ailleurs, c'est une question d'esprit. Et c'est là que tous et chacun nous avons notre part de responsabilité. Je connais des jeunes prêtres impatients et haletants de réformes profondes qui reçoivent des douches froides non pas de la réticence de leurs confrères « en robe » que de la fausse timidité de leurs confrères laïcs, de l'irresponsable démission de la plupart des parents et du contre-témoignage fourni quotidiennement aux jeunes par des milieux d'adultes.

(9) « Que sa résurrection et son entrée dans sa gloire n'ait pas marqué le point final de l'économie chrétienne mais, réalisant en un sens tout, aient été aussi un point de départ; qu'entre sa Pâque et son triomphe personnel d'une part, la consommation ou la restauration de toute choses, sa victoire totale et définitive d'autre part, ait été ménagé un temps dont il a dit lui-même que le Père seul en avait la décision dans sa puissance, et qui est précisément le temps de l'Eglise, ouvert à la Pentecôte : tout cela a un sens et ce sens est très clair. Cela signifie que son mystère ne s'achève que dans le nôtre, sa pâque dans la nôtre... Telle est la loi profonde qui donne la clef des problèmes, fondamentalement apparentés, du développement du dogme, de la Tradition, de la liturgie, de la coopération des fidèles et de l'Eglise à la Rédemption du Christ. » .Yves M.-J. Congar o.p. Structure du sacerdoce catholique (notes de cours) page 7.

(10) cf Yves de Montcheuil : Remarques sur la conception catholique de la vocation, dans Problèmes de vie spirituelle (éd. de l'Epi) pages 80-96
cf aussi Mgr Garrone : Monde moderne et vocations, publié dans La Documentation Catholique no. 1351 page 571. On voudrait citer tout l'exposé ! Retenons : « Et que dire de ces divisions, de ces ignorances mutuelles, voire de ces concurrences dont le passé fut longtemps marqué et dont le présent se délivre à grand-peine ? Dans le monde solidaire où nous avons commencé de vivre, quel anchronisme que de telles oppositions, de telles restrictions ! *Hier, elles pouvaient apparaître seulement peu chrétiennes : aujourd'hui elles ne senront même plus humaines.* »

contextes sociologiques propres à chaque époque. Il est indiscutable que la société actuelle donne lieu à des besoins nouveaux auxquels il faut répondre par de nouveaux *styles de ministères*. Ce que je mets en doute c'est le principe qui veut que l'accroissement du *nombre de ministres* doive être proportionnel à l'accroissement de la population. A ce compte vous voyez d'ici quelle proportion de Sulpiciens il nous faudrait, si aujourd'hui encore, comme en 1661, les Messieurs devaient être les seigneurs, propriétaires et administrateurs de l'île de Montréal !

Dans un autre domaine, au rythme où se sont multipliées les écoles normales ces dernières années, il n'est pas surprenant du tout qu'on ait « manqué » de clercs pour en assumer la direction. Je dirai même : heureuse et providentielle pénurie qui a enfin permis aux laïcs d'avoir leur chance. Même chose à propos de l'expérience du Collège St-Paul. Je soupçonne la Divine Providence non pas de permettre, mais de vouloir de volonté positive la présente rareté relative de vocations sacerdotales : puisqu'il n'y a pas moyen autrement, question par là de rappeler que les laïcs aussi sont l'Eglise et que ce ne sont pas tellement les prêtres qui manquent que les confirmés qu'on a trop longtemps manqué de promouvoir au rang et à la dignité qui sont leurs, par un signe « spirituel et ineffaçable » ! Au passage, souhaitons que l'audacieuse et louable initiative du Cardinal ne soit pas qu'une action symbolique, mais qu'elle trouve de nombreux imitateurs chez ceux qui sont d'ordinaire très sensibles aux arguments d'autorité !

Qu'on me comprenne bien. Il ne s'agit pas de vouloir qu'en 1962, au nom du laïcat, tous les clercs soient confinés à la sacristie et que tous les prêtres-professeurs dans nos collèges soient expédiés presto en pays de missions. Il est tout à fait normal et souhaitable qu'*un certain nombre* de prêtres, compétents en latin, enseignent le latin. Mais qu'on vienne me prêcher que les « vocations manquent » parce que *tous* les professeurs de latin ne sont plus des clercs, comme dans l'heureux temps de 1911 ou de 1930, là ça ne va plus.

Voilà pourquoi la semaine dernière, je n'ai pu me résoudre à prier spécifiquement pour des prêtres plus nombreux ici. J'avais l'impression que c'était là tenter Dieu, en lui demandant d'assurer la relève du statu quo cléricaliste actuel et de réaliser les desseins théocratiques de certains de nos évêques. J'ai prié pour des vocations plus nombreuses dans l'Eglise. J'ai prié pour l'instauration au sein de toutes nos institutions étiquetées catholiques d'un authentique style chrétien de vie, d'éducation et de pensée. Avec tout ce que cela exige chez nos prêtres de compétence théologique au niveau de la doctrine et de souple discrétion au niveau de la pastorale. Avec tout ce que cela exige chez nous, laïcs, d'engagements inconditionnels à imprégner de l'esprit du Christ toutes les structures temporelles où nous oeuvrons.

Tout le reste, j'ose croire, nous sera donné par surcroît. Y compris des vocations sacerdotales plus nombreuses pour tel ou tel de nos diocèses du Québec, si telle est encore la volonté de Dieu quand nous Lui aurons fourni la preuve que nous sommes désormais résolus à ne plus nous servir de ses grâces à des fins de paternalisme.

★

LE SAVIEZ-VOUS ?

MARIE-CHANTAL EST SÉPARATISTE

N.D.L.R. Le paragraphe suivant est reproduit textuellement d'un article de Marie-Josée Raymond paru dans "La Revue Populaire" du mois d'août 1962 en page 21.

« Car j'ai finalement compris que je ne possédais pas la formation intellectuelle suffisante pour bien saisir dans son ensemble le problème séparatiste. En revenant de Percé, nous nous arrêtâmes à la Malbaie. Là aussi il faisait encore affreusement froid, on parlait encore de séparatisme, et là aussi je n'y comprenais fichtrement rien. De retour à Montréal, par sympathie plutôt qu'autre chose j'achète le premier numéro de « Québec Libre ». J'ai fait semblant de trouver ça très intelligent. Ensuite « Québec Libre » a fait une faillite. Là j'ai commencé à avoir des doutes. Je me suis dit que mon père, un pan-canadianiste convaincu, avait peut-être raison et que pour réussir « pratiquement » il fallait peut-être pactiser avec ceux que mes amis appelaient « les godons » (« God-damned »). Après ces intrigants événements je me suis inscrite à la faculté d'architecture de l'université McGill. C'est mon père qui avait opté pour l'université anglophone. D'abord il était d'avis que l'architecture canadienne-française laissait à désirer, (remarquez qu'à regarder autour de nous,il faut avouer qu'il n'a pas complètement tort); il était aussi d'avis que le milieu de l'Ecole des Beaux-Arts et de l'Ecole d'Architecture est un milieu essentiellement pervers : il faisait davantage confiance aux glacials anglo-saxons pour la santé de sa petite fille. (C'était bien gentil de sa part.) Faisons ici une confession complète. McGill est définitivement sympathique, je m'en suis aperçu tout de suite, et j'ai été confirmée dans ma première impression, lorsqu'après deux mois sur le campus anglais de Montréal je fus élue à l'unanimité Queen of the Fall Carnival. Malheureusement, malgré tous ces beaux succès, côté académique, ça n'allait pas très fort, ça n'allait même pas du tout, et j'ai dû quitter McGill après les vacances de Noël pour cause d'incompatibilité ethnique. »

LA TACTIQUE DUPLESSISTE ET MONSIEUR GÉRARD FILION

Réginald Boisvert

« *La Presse est devenue dans notre milieu une sorte de magistrature morale . . .* »
CLAUDE RYAN (*Le Devoir, 5/6/62*)

DANS mon patelin natal, petite ville de quelques milliers d'habitants, siégeait autrefois, à périodes fixes, un magistrat itinérant qui se donnait, à peu de frais, une certaine allure d'impartialité, voire de sagesse. Quelque litige qu'il eût à trancher, quelles que fussent les preuves des parties en présence, il renvoyait presque invariablement celles-ci « dos à dos ». Incapable ou peu désireux de savoir où était la justice, de rendre jugement, il condamnait tout le monde tout en ayant l'air de ne condamner personne.

Gérard Filion procède de la même façon. Il renvoie sans cesse « dos à dos », non seulement des individus, mais des courants de pensée, aussi bien ceux qui veulent « tout changer » que ceux qui ne veulent « rien changer ».

Pour ce faire, il cherche d'abord deux « méchants », deux individus qui, dans leurs clans respectifs, occupent des positions extrêmes. Il aura ensuite beau jeu. Il lui suffira de démolir systématiquement ses deux « méchants » pour condamner, à travers eux, les mouvements qu'il les fait représenter. L'opération terminée, il ne reste sur le terrain que Filion l'équitable.

Mais équitable, l'est-il vraiment ? Peut-il l'être, quand il refuse systématiquement de discuter les idées à leur mérite ? Peut-il l'être, surtout, quand, faute de vrais « méchants », il en fabrique délibérément, faisant dire aux gens qu'il met en cause tout autre chose que ce qu'ils ont vraiment dit ?

Voici deux exemples de la tactique Filion. Le premier des deux est un exemple personnel, et je ne m'en excuse pas.

L'an dernier, je publiais dans *Cité Libre* un article où je rappelais que la culture est un bien commun, et que de ce fait elle dépasse largement la compétence des parents; que ceux-ci doivent donc déléguer leur autorité, et que cette délégation devrait normalement être faite à l'Etat, gardien du bien commun.

De mon texte, qui couvrait plusieurs pages, Gérard Filion ne retint qu'un seul paragraphe qui, pris isolément, pouvait laisser croire que je niais aux parents toute compétence en matière d'éducation, et que je prônais le contrôle direct de l'éducation par l'Etat. Il va sans dire que je ne pensais rien de tout cela.

L'autre « méchant », celui à qui m'opposer, Filion n'eut pas de peine à le trouver : ils pullulent chez nous, les clercs qui se portent plus ou moins maladroitement à la défense du système établi.

Mon autre exemple est tout récent.

Prenant prétexte de la collaboration qui s'amorce entre le Mouvement laïque de Langue Française et la Ligue française de l'Enseignement, Filion s'évertue à faire du MLF un « méchant », en tâchant de l'identifier à la Ligue de l'Enseignement — et non pas à la Ligue actuelle, qui, si je comprends bien, adopte une attitude fort souple devant les positions confessionnelles, mais à la Ligue d'il y a cent ans, farouchement anticléricale. Filion couronne ce « chef-d'oeuvre » des opinions personnelles d'*un* membre du Mouvement laïque, Marcel Rioux. Face à ce « méchant » pré-fabriqué, il dresse la « Cité catholique ». Les deux parties sont ensuite condamnées, renvoyées « dos à dos ». Applaudissez Filion, le champion du « gros bon sens », des « réformes raisonnables », applaudissez Filion l'équitable, le sage.

Fouillons plus avant cette équité apparente. Quand Filion fabrique des « méchants », de quel côté les fabrique-t-il ? Invariablement du côté des partisans du progrès. Certes, il s'attaque aussi aux opinions intégristes, mais il ne sent pas le besoin de les charger, de les fausser, de les enlaidir : ce traitement de faveur, il le réserve uniquement aux progressistes. Vous saisissez l'astuce ? Sans qu'il y paraisse trop, du moins aux yeux du grand public, peu averti, voici la balance du jugement — et faussée toujours au désavantage des réformateurs. Ceux qui veulent « changer quelque chose », notre magistrat itinérant — de Commission d'Enquête en Conseil des Arts — les condamne sous le prétexte fallacieux qu'ils veulent « tout changer ».

L'esprit qui anime la fausse équité de Gérard Filion, j'en trouve une illustration additionnelle dans les procédés qu'emploie le « maître » à l'endroit des personnes — et qui prêtent à des rapprochements pour le moins inquiétants.

Tout le monde se souvient de la tactique qu'employait feu Maurice Duplessis pour « tomber » ses adversaires. L'opération se faisait en trois temps :

1 — Ridiculiser l'adversaire.
2 — Tronquer, et au besoin fausser sa pensée pour la rendre inacceptable.
3 — L'attaquer massivement, de tout le poids que confère une position avantageuse.

Par exemple, Duplessis, s'attaquant à un intellectuel, commençait invariablement par le traiter de « joueur de violon » ou de « poète ». Gros rires dans les galeries. Puis il isolait soigneusement tel acte ou telle déclaration de l'adversaire, et réussissait ainsi à le faire passer pour un « communiste ».

Filion a-t-il procédé autrement dans mon cas ? Tout d'abord, il m'octroie le titre d'« expert en marionnettes ». Puis il isole soigneusement un paragraphe de mon texte, dans le but de me faire passer pour un étatiste enragé.

Et dans le cas du MLF ? Tout d'abord, Marcel Rioux a « une tête de jeune marsouin intelligent. » Puis Filion fait dire au MLF ce qu'il n'a jamais dit, pour convaincre ses lecteurs qu'il s'agit d'un mouvement violemment anticonfessionnel.

Veut-on d'autres illustrations du Parallèle Filion-Duplessis ? Filion accuse le MLF et « Cité catholique » de vouloir importer chez nous les querelles françaises. Duplessis accusait Gérard Picard et la CTCC d'aller chercher leur inspiration à l'étranger. Dans les deux cas, un appel démagogique à une certaine xénophobie pour éviter de discuter les opinions de mouvements dynamiques. Pierre Lebeuf, secrétaire du MLF, parle avec amitié de la Ligue de l'Enseignement : immédiatement Filion cherche à identifier le MLF et la Ligue dans l'esprit du public. De même, quand le professeur Cyril James eut des paroles bienveillantes à l'endroit de certains aspects du système d'enseignement russe, Duplessis s'ingénia à l'identifier au communisme.

On pourrait citer bien d'autres exemples : il suffirait de relire attentivement les laborieux éreintements auxquels Gérard Filion croit bon de se livrer périodiquement. Je laisse ce soin à d'autres, estimant avoir versé suffisamment de pièces au dossier Filion pour justifier le point d'interrogation suivant :

Toutes proportions gardées, Gérard Filion ne serait-il pas une des incarnations majeures du conservatisme, de l'immobilisme contemporains, comme Duplessis incarnait le conservatisme, l'immobilisme d'hier ? Chose certaine, leurs tactiques respectives devant les mouvements de réforme, même si elles diffèrent en apparence, ne sont au fond qu'une seule et même tactique, créée par Duplessis, adaptée par Filion à des circonstances nouvelles, beaucoup mieux que n'a su le faire Daniel Johnson, qui en regard du magistrat Filion n'est qu'un enfant. ★

Maman est-ce dangereux un intellectuel

Gilles Archambault

EST-IL destin plus onéreux que celui de militer à titre d'intellectuel canadien-français ? Non, je ne crois pas. Et j'envie les téméraires qui osent se réclamer de cette appellation et qui portent bannière. Cela frôle même, à mon sens, l'inconséquence. Car enfin, nos bien pensants — ceux de la grande peur — les ont adoptés comme cibles avec une régularité déconcertante. Au point que le plus indifférent, le plus impassible peut se sentir le besoin de faire cause commune avec ces guerroyeurs de la plume.

Les pauvres avaient pourtant bien assez du fardeau des critiques, de l'apathie générale de la population, sans qu'on les assomme systématiquement. Ils finiront par penser — si ce n'est déjà fait — qu'ils servent de boucs émissaires et que, quoi qu'ils disent, pensent ou écrivent, on les prendra à partie.

En plus d'être injuste, cette attitude est bien exagérée. Car, règle générale, c'est gentil, un intellectuel canadien-français. On veut nous les faire passer pour des êtres méchants, agressifs, machiavéliques, grossiers, ennemis de la foi, propagateurs de l'immoralité, porte-faix de l'athéisme. Allons donc ! Ces gens sont d'ordinaire de bien braves individus qui écoulent le plus clair de leur temps dans leur cabinet de travail ou dans des réunions qui n'ont rien d'occulte.

Quels crimes, au fait, leur impute-t-on ? Bien embarrassé qui voudrait préciser. Je pense bien qu'il s'agit vaguement d'avoir osé exprimer des idées ou du moins de faire profession dans un métier qui normalement suppose la capacité d'émettre des opinions.

On a alors inventé le vocable de pseudo-intellectuel. Très expéditive, efficace, cette formule dispense de toute analyse, de tout approfondissement.

Pourquoi les intellectuels d'ici sont-ils de pseudo-intellectuels ? Parce qu'ils sont pédants, chatouilleux de leur renommée, envieux de celle des autres, empressés de se réunir en chapelle ? Voilà qui semble peu sérieux. Non, le malaise doit bien pouvoir s'expliquer autrement. Peut-être la valeur de leurs oeuvres est-elle en cause ? Mais là, comment juger de façon certaine ?

Loin de crier haro sur nos intellectuels, nos rigoristes devraient bénir ces fols, qui proposent à leur réflexion des thèmes qu'ils n'auraient probablement pas trouvés eux-mêmes, perdus comme ils le sont dans les problèmes de la veille. Loin d'être des méchants, des êtres machiavéliques, les intellectuels sont des imprudents, des naïfs qui jouent sur l'avenir dans un pays où le conformisme le plus rébarbatif fait loi.

Alors, Madame, si votre fille veut épouser un intellectuel réformateur, ne vous laissez pas influencer par les racontars, donnez bien vite votre assentiment. Ce n'est pas dangereux, un intellectuel. Comme on disait au temps jadis, ne laissez pas le ban être le loyer de leur dévouement.

★

FRÈRES SANS REPENTANCE

Louis Cartier

UNE livraison récente de *Cité Libre* s'étonnait de ne pas entendre les jeunes exprimer leurs pensées (méchant pluriel) dans un journal qui leur appartienne. Je vous loue pour votre étonnement : c'est le signe avant-coureur d'une attention fraternelle que j'apprécie chez nos aînés et dont nous avons besoin — non d'un besoin femelle qui prend visage d'attente, mais d'un besoin de mâle amitié qui apprécie l'expérience. Cependant, une idée m'est venue à la première lecture de votre texte. C'est un reproche que méritait davantage André Laurendeau dans sa froide mais vive lucidité — vous êtes plus près de nous, n'en déplaise à ce valeureux défricheur, un peu dilettante — à l'occasion d'une prise de conscience canadienne-française, il y a deux ans peut-être. Il regardait les jeunes, M. Laurendeau, et son étonnement y allait, dans un grand détachement, jusqu'à exprimer la désespérance d'un air de dire : Qu'est-ce qu'on va bien en attendre, ceux-là . . . pauvres d'eux ? Va pour l'étonnement ! Et encore . . . Avons-nous donc vécu si loin les uns des autres qu'un simple regard, de notre côté, une négligeable attention à notre vie, à « nos pensées », vous impose une question si soudaine et saisissante ? Vous ne vous connaissiez donc pas, M. Laurendeau ? Je prends ce fait à témoin d'une lacune des nôtres, et parmi nos meilleurs.

Nous ne vivons pas en communauté, voilà l'affaire ! C'est étonnant comme ce païen d'Aristote nous en apprend sur les choses : en vingt-quatre ans que j'ai vécu dans ce climat P.Q., dit catholique, personne n'avait su me faire remarquer que la société civile a son fondement dans la vertu d'amitié; vie commune, communauté civile ! Chez nous, des entités existent, qui ne savent pas se comprendre : elles se regardent, et chacune protège son petit paquet de vérités (je vous rends bien votre pluriel, M. Pelletier), nourrissant les lacunes correspondantes dans une demi-conscience saine pour leur position. Et allons-y pour la dialectique historique, c'est comme ça. Si les jeunes n'entrent pas dans la ronde, faut les inviter; qu'est-ce qu'ils font, ceux-là ? Ça ne leur va pas ? C'est inquiétant !

Eh ! bien ! messieurs, en un sens, oui, c'est inquiétant et plus que vous ne croyez. Le silence inquiète toujours, mais cette inquiétude en vaut bien d'autres. Cependant elle pourrait tomber rapidement si vous vous rendiez compte de ce qui se passe. Peut-être est-il encore temps ! Le jeune ne parle pas parce qu'il est inquiet lui-même — plus ou moins, celui qui réfléchit peut-être. Voyez-vous, nous sommes las de toutes ces prises de conscience : chacun ne prend conscience que de lui-même ou peu s'en faut. Mais dites-moi un peu, qu'est-ce que ça jette de lumière, ces apologies et ces hécatombes ? On enfle d'un côté ce qu'on dégonfle de l'autre et vice versa. A quoi ça rime ? allez, dites ! Chacun blague des moulins à vent dans le champ du voisin et part en campagne. Quel est ce hiatus ? cette « bonne » foi ?

Non, messieurs, tout ne va plus; les jeux sont faits et la roue va y aller d'un sacré tour. Oh ! ce ne sera pas le dernier de l'Histoire, nous sommes plus modestes que ça; mais par la bêtise des hommes, à nouveau, la dialectique historique nous imposera ses nécessités que nos fils solderont dans la misère de leurs coeurs humains. Pourtant non ! Ça ne peut pas se passer ainsi. Nos fils seront heureux. Il faut que nos fils soient heureux ! Vous voyez où j'en viens, M. Pelletier ? S'il est légitime de concevoir la société civile à l'image de la société familiale, prêtez-moi un peu d'attention.

Ceux de votre génération, Monsieur, sont des hommes que nous admirons. Beaucoup sont d'une clairvoyance peu ordinaire. Ça va, nous sommes d'accord. Mais celui dont nous avons besoin, celui qui nous intéresse, nous, celui que nous aimerions rencontrer, ce n'est pas le plus malin de nos aînés. Celui qu'il faut à nos regards, c'est le maître et c'est précisément celui-là qui manque à l'appel. Nous n'avons pas de maîtres, nous nous mourons de ne pas avoir de maîtres. Ça vous étonne encore peut-être ? Allons-y tout de même de quelques précisions. Toutes proportions gardées, le maître ès vie humaine, c'est le père de ceux qui l'écoutent. Le vrai maître, c'est celui qui est tourné vers ses disciples et qui les aime parce qu'ils sont ses disciples, un peu comme le bûcheron de Péguy regarde ses fils. Lui, le vieux; il s'en va; il voit bien qu'il s'en va. Il a passé sa vie rude; on ne peut pas dire qu'il a été heureux : il a passé la quarantaine, il connaît son secret; enfin, il faut bien qu'il en convienne avec lui-même, il sait bien que l'homme n'est pas heureux. Ce n'est pas la peine d'attendre les quarante ans pour le savoir, mais lui, il le sait d'expérience :

il a vécu du plein labeur de ses deux bras. Il en a vu, le vieux, et tous les jours, et le lendemain, ça recommençait. Mais il sait regarder son fils, le père; c'est ça qui m'étonne. Ses fils sont son meilleur travail, et comment ! Voyez-le quand il regarde son fils : il en oublie son secret, il en oublie qu'il a vécu, sacrée vieille souche (Pardon ! c'est un peu familier; nos allures démocratiques « P.Q. » font une drôle de tête, quand on écoute Péguy !), il en oublie que l'homme . . . enfin, vous savez, que l'homme n'est pas heureux. Vous voyez ça : quand il pense à son fils, le père, toute sa vieille tête baigne dans le regard clair et joyeux de la petite fille Espérance, ce regard neuf, le seul regard qui repose le coeur de l'homme, meurtri du labeur. Eh ! bien ! C'est ça un père, M. Pelletier, dans la plénitude de sa paternité : c'est celui qui sait regarder son fils. Or, le maître, comme nous le concevons, est fait à son image, et ce maître-là est absent.

Plusieurs de votre génération y sont pour la lucidité; et vous, et M. Laurendeau, vous y êtes. Mais personne de tous ceux-là ne sont des maîtres; laissez-moi dire un peu. Tous, tant que vous en êtes, sauf peut-être Guy Frégault, vous êtes tournés vers LA CHOSE, vers ce que les gens de pouvoir ont fait, et ce qu'ils font, et ce qu'ils disent; vous êtes tous tournés vers ce que vous dites, et ce que vous faites, et ce que vous ferez. Allez, allez-y, précipitez les choses : les historiens n'y verront que mieux dans leur chère dialectique, mais vous n'y changerez rien : LA CHOSE ira son train, voilà tout. Maintenant que LA CHOSE a pris ses proportions outre l'homme, elle le mènera bien son 'dévidoi'. Attaquez-vous aux signes, le coeur humain ne changera pas : il ne changera que de faute, vous verrez ! Ceux de droite blaguent la vérité essentielle sous couvert clérical, puis dorment bien leur petit paradis terrestre, sourds au malheureux voisin; ceux de gauche gueulent leurs vérités de faits, sans égards pour les militants de la misère, plus sujets aux sottes méprises qu'à la vermine : chacun y va de sa propre compétence, complaisant pour son personnage, sans jamais atteindre les personnes. La vérité est plus profonde que tout ça et nous n'avons pas le temps d'y atteindre parce que LA CHOSE précipite les hommes, trop heureux de ne pas affronter dans la poussière des choses, leur véritable malheur.

Arrêtez-vous un peu, messieurs, c'est ça qui nous manque. Laissez bruire la propagande, cette maudite fille des rues américaines, cette dame crâneuse à la morgue froide, bouffie des plaisirs qu'elle donne sans joie, abrutie par son expérience du vice, mais savante à présenter bon visage à ce monde où la machine est juge. Arrêtez-vous un peu, et voyez. Tous, vous êtes tournés vers ceux qui vous précèdent dans le royaume, pressant par tous les moyens et en toutes occasions, la conscience qu'ils ont des choses, affolant les sottes gens, durcissant les cléricaux dans leur vice, confiant aux passions le devoir de juger. Tout ça ensemble n'est propre qu'à forger, de nos gens, cette masse mouvante, sensible aux seuls conforts minéraux, aux seuls bien-être animaux; cette masse, et non un peuple; cette masse aux entrailles pétries de ses propres selles, ouvertes à tous les mouvements schématisés des psychologies matérialistes élémentaires; cette masse, le nid ouvert à toute incubation totalitaire, fasciste ou marxiste.

Arrêtez-vous un peu, voyez et entendez. Vos puînés vous apprendront sur les nécessités, bien plus que vous n'avez jamais songé. Vos fils, nus de toute astuce, vous enseigneront l'homme, celui que le monde grec a connu, celui que LA CHOSE ignore, celui que des générations n'ont plus entendu . . .

Pourtant, tout le monde le sait distraitement : de vous tourner sur ceux de demain, c'est la discipline la plus austère à vous imposer; peu d'hommes nourrissent la patience de s'y soumettre. Ainsi, le Frère Untel — qui a peut-être du génie — quand il se tourne vers son puîné, dans sa lettre à un jeune frère, il commence par avouer son embarras, puis il le manifeste. Tout valeureux que soit cet homme, et la souffrance lui a beaucoup appris, il escamote; ce dont ses aînés lui ont rebattu les oreilles à temps et surtout à contre temps, il répugne à le professer en toute justesse d'âme, mais sa thèse à lui est claire, nette et forte, même agressive : il sacrifie à la dialectique. Je fais erreur : il est sacrifié à la dialectique. LA CHOSE ira son train, vous dis-je, et elle emportera tout avec elle. L'illusion d'avoir vécu, germée en eux pour avoir fait un pas sur leurs aînés, n'a pas fini de nous tronquer les hommes. Seule la lumière douce et implacable de Dieu sur leur pleine vie humaine sauvera ces hommes, pas moins . . . et Frère Untel ne le dit pas.

Oui, Messieurs, arrêtez-vous et tentez un peu d'y jeter la pleine lumière pour vos fils, vous irez moins faciles. Tournés sur ceux d'avant, vous avez la facilité, une certaine facilité pour vous : ça va toujours de réclamer le solde; la situation de créancier accorde toujours à son homme de se bien carrer dans ses opinions. Mais, si vous êtes capables d'assumer la mâle, l'ingrate, la noble paternité, regardez un peu vos fils, regardez un peu ceux d'après, ceux qui vous viennent à la file, et vous aurez mesure exacte de vos options à tous. Si vos opinions, si vos options ne s'effritent pas de regarder dans leur ampleur les besoins de vos fils, leurs besoins, ce qu'on appelle des besoins d'homme, des besoins humains, vous pourrez toujours y aller, vous serez bien davantage des hommes — non que vos fils sont de notre génération : trève de ridicule ! mais parce que ce sont vos fils et que vous seriez leurs pères. Dites-en autant aux cléricaux : une complaisance en vaut bien une

Cette ascèse, Messieurs, vous en dispenserez-vous par scepticisme, ce scepticisme de l'expérience, cette bouillie de tous vos désirs restés en plans, qui convole si bien avez les habitudes de la vie quotidienne ? Georges Dufresne nous mâchera encore son dépit ferme d'être né homme dans les conditions du catholicisme québécois; Jacques Tremblay continuera encore de regretter ce que ses aînés n'ont pas fait, calomniant avec eux l'intelligence; d'autres nous feront rêver leurs cauchemars « mytheux » . . . Mais, la lumière qui exhausse toute chose et qui exauce tout homme ! . . .

Alors ! . . . Si vos fils ne parlent pas, faut-il tant vous inquiéter ? Peut-être enfin quelques-uns seront-ils intimes avec eux-mêmes, entretenant un silence qui germera des accents chrétiens répondant en profondeur aux clameurs des tragiques grecs. Ce n'est pas la matière qui manque en notre ère atomique, c'est le coeur qui manque à l'homme. Quand Jean-Louis Roux, Jean Gascon et Charlotte Boisjoli sortiront de scène, tout pétris d'avoir joué des êtres dans leur pleine condition charnelle et spirituelle, laissant derrière eux se disperser des hommes et des femmes avertis de leur propre poids, quand la communauté civile nourrira la vigueur de façonner ses jeunes gens selon la pleine force de leurs métiers humains, alors, les chattes en chaleur de M. Laurendeau reprendront leur voile sur leur légèreté cynique et bon enfant à la fois, et LA CHOSE, informée des valeurs humaines, reprendra sa dignité au service des gens; elle nouera la fraternité des hommes, elle-même mouillant à la rude miséricorde, à la mâle tendresse, à la douce pitié des « frères humains ». Alors, les cléricaux auront dépassé leur formalisme, ce matérialisme du verbe, le pire qui ait jamais durci les fronts. Alors, selon sa promesse, à ceux de son peuple, Dieu amputera leur coeur de pierre pour leur donner un coeur de chair, ô véritable coeur humain, lumière sur toute chose.

Quand la sagesse des vieux terriens aura noué en profondeur le visage de nos intellectuels, alors et alors seulement, nous saurons qu'il fait bon d'être des hommes entre nous, parce que nous aurons où nous recevoir les uns les autres, frères sans repentance, sous tous les feux de tous les soleils humains et divins.

★

LE SAVIEZ-VOUS ?

MARIE-CHANTAL EST SÉPARATISTE

N.D.L.R. Le paragraphe suivant est reproduit textuellement d'un article de Marie-José Raymond paru dans "La Revue Populaire" du mois d'août 1962 en page 20.

« D'abord entendons-nous bien, ce n'est pas le séparatisme qui m'a tout d'abord attirée, c'est un séparatiste. J'ai tout de suite été d'accord, pas avec le séparatisme, avec le séparatiste. Or, chose fort naturelle ce séparatiste avait des amis. Des amis séparatistes. Or, vous le devinez, quand un séparatiste rencontre des séparatistes, de quoi parlent-ils ? De séparatisme bien entendu ! (Décidément il y a bien peu d'imprévus dans toute mon histoire !) C'est ainsi que commença mon cheminement intérieur vers le séparatisme. C'était à Percé, il faisait affreusement froid, et alors mes amis séparatistes commencèrent à s'entretenir devant moi de la question séparatiste. Remarquez qu'on ne parle de séparatisme uniquement quand il fait froid, mais enfin passons . . . Toujours est-il que je dois vous avouer très sincèrement qu'au début l'idée d'un Québec libre m'apparaissait d'un saugrenu ! Car enfin il faut bien vous dire que je parle parfaitement anglais and I had as a matter of fact already « acknowledged » some Canadians which I thought were absolutely « suaves ». Et il faut bien vous dire que je vivais parfaitement heureuse dans un Canada sous domination « Canadian », et j'estimais normal que tous les Canadiens français puissent être aussi heureux que moi. Car enfin les Anglais ne m'avaient jamais fait de mal à moi personnellement, au contraire ils semblaient entretenir à mon égard des intentions dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles paraissaient de prime abord favorables. »

UNE CONCEPTION NOUVELLE DU TOURISME

Jean Cimon

LE tourisme contemporain a évolué et évoluera à un rythme tel que l'industrie touristique devra s'adapter sans cesse à des métamorphoses successives. Esquissons rapidement les phénomènes-clefs qui ont bouleversé notre conception traditionnelle du tourisme.

Le tourisme, selon le dictionnaire Quillet, c'est l'« action d'excursionner, de voyager pour son agrément ». Et, d'ajouter Larousse, c'est le « goût du déplacement, des voyages ». Il n'y a pas si longtemps, seule une caste fortunée pouvait satisfaire ce goût du déplacement et des voyages. Aujourd'hui, le tourisme est un phénomène de *masse*. Ce n'est plus un luxe, c'est devenu une nécessité à cause du rythme épuisant de la vie urbaine.

Le phénomène capital est donc que le tourisme est devenu une activité populaire, un déplacement massif, à tel point qu'on assiste aujourd'hui à de véritables migrations intermittentes de populations. Que l'on songe, par exemple, à la population flottante de New-York qui atteint le million de voyageurs. A Paris, on observe un double mouvement de populations en juillet : d'une part, des milliers de Parisiens quittent la capitale française; d'autre part, des milliers de touristes envahissent la Ville-Lumière.

Quelles sont les causes de ce phénomène nouveau : le tourisme des masses ? D'une part, l'élévation du niveau de vie et l'avènement des vacances payées ont fait de chaque travailleur un touriste en puissance. Ajoutez à cela le développement prodigieux du camping en Europe — et bientôt au Canada —, qui a mis le tourisme familial à la portée de toutes les bourses.

D'autre part, la révolution contemporaine des moyens de transport a bouleversé l'industrie touristique en multipliant à l'infini les voyages possibles en peu de temps et à prix abordable. La conception traditionnelle du tourisme a été transformée par l'apport d'une nouvelle dimension : *le temps*. Grâce à l'avion à réaction, par exemple, le temps abolit les distances. C'est une véritable révolution pour le tourisme : votre agent de voyages calcule la distance non plus en milles, mais en heures. C'est ainsi que Montréal est plus proche de Paris que de Percé !

Trois conséquences majeures pour l'industrie touristique sont à retenir. D'abord, la *démocratisation* universelle de l'équipement touristique : les palaces luxueux ferment leurs portes ou se transforment en « hôtels de congrès », tel le Manoir Richelieu à Pointe-au-Pic; par contre, les motels se multiplient. Sur les paquebots et sur les trains, la qualité de la « classe touriste » augmente, alors que celle de la « première classe » diminue. Ce processus se répète dans maints domaines de l'activité touristique.

Deuxièmement, la *concurrence* devient de plus en plus dure dans l'industrie touristique. Le facteur distance étant devenu négligeable, les possibilités de voyages se sont multipliées et le touriste est devenu exigeant. La publicité touristique est désormais une science et un art. Pour soutenir la concurrence de l'étranger et des autres provinces, l'industrie touristique du Québec doit faire l'objet d'une planification scientifique à l'échelle provinciale et régionale.

Troisièmement, cette planification nécessaire est rendue difficile et complexe, du fait de la *mobilité* extrême du touriste contemporain et du snobisme touristique, de la psychologie et des goûts variés de la clientèle domestique et de la clientèle étrangère. C'est pourquoi nous préconisons la création d'un *Institut de recherches en tourisme et en urbanisme régional* — deux domaines connexes — à l'Université Laval, institut qui serait en contact permanent avec des organismes provinciaux tels que, par exemple, l'Office du Tourisme, le Commissariat de l'Industrie, l'Inventaire des Oeuvres d'Art, la Commission des Monuments et Sites historiques ou artistiques, l'Administration des parcs provinciaux, le Service des tracés et projets au Ministère de la Voirie, etc.

La science du tourisme — comme celle de l'urbanisme — est essentiellement une science de synthèse, une vision et une prévision. Le tourisme est une ressource renouvelable qui intéresse l'urbanisme régional, science de l'aménagement de la région et de ses ressources renouvelables. La mobilité et les dimensions complexes du tourisme de demain, appellent une conception nouvelle : la planification régionale.

Qu'il nous soit permis d'illustrer notre pensée par l'analyse succincte d'une région touristique située à la porte de Québec : la Côte de Charlevoix.

La Côte de Charlevoix dont il est question ici, c'est le littoral Nord du Saint-Laurent entre le Cap Tourmente à Saint-Joachim et Tadoussac à l'embouchure du Saguenay. Ce littoral rocheux d'environ cent milles de longueur est formé de caps spectaculaires qui se profilent dans la mer comme de gigantesques portants de théâtre, cachant les deux coulisses étroites et verdoyantes de Baie Saint-Paul et de La Malbaie. Sur l'avant-scène, le spectacle éternellement changeant des marées montantes qui lèchent paresseusement ou battent avec furie le pied des caps dont l'ombre géante s'étend sur la mer et sur les goélettes minuscules qui ressemblent à des jouets que la mer aurait emportés au large. Les habitants de Charlevoix ne disent pas « le fleuve », en parlant du Saint-Laurent, mais « la mer » et il existe des géographes pour leur donner raison !

Pays des effluves salées et de la brise océane, pays des marsouins dont la fuyante blancheur brille un instant sur la mer pétillante de soleil, pays de la brume saline et de la nuit mélancolique quand le phare de l'Ile-aux-Coudres actionne sa sirène dont la plainte désolée se percute sur la paroi rocheuse des caps sinistres. Pays du foin de mer et du varech que la mer abandonne un instant sur ses battures éphémères, domaine enchanté des enfants nu-pieds qui sautillent dans la vase argentée et les flaques d'eau chaude que la mer a oublié d'emporter avec elle !

Telle une grosse sangsue, le chemin de fer s'accroche au pied des caps, se déroule au bord de l'eau, rampe ça et là sous le roc qui tombe à pic dans la mer. Le tortillard St-Joachim-La-Malbaie qui arrivait tout essoufflé à la petite gare des Eboulements, a été remplacé par une puissante locomotive Diesel qui raccourcit d'une heure ce pittoresque et interminable voyage. A marée haute, quand le train se faufile entre la montagne et la mer, le spectacle est grandiose et la lenteur du voyage, à cause des courbes fréquentes et des tunnels, a quelque chose de sympathique qui rappelle les trains espagnols. Il est étonnant de constater que la Compagnie des Chemins de Fer Nationaux n'ait pas encore placé un « wagon-dôme » sur le parcours Québec-La-Malbaie !

L'intérêt touristique particulier de cette région, c'est l'intimité de la montagne et de la mer. Le caractère à la fois montagneux et maritime du paysage de Charlevoix offre une dualité extrêmement attrayante pour le tourisme : la mer vue des caps et les caps vus de la mer. La mise en valeur intelligente de cette double beauté a fait le succès des Canada Steamship Lines, une compagnie au nom bien français qui détient le monopole de l'industrie touristique dans Charlevoix.

Cette rencontre de la montagne et de la mer — qui est l'essence même du charme de Charlevoix — a été comprise admirablement et exploitée avec goût par les Canada Steamship Lines dont les navires — véritables hôtels flottants — font la navette entre les ports de Montréal, Sorel, Québec, Pointe-au-Pic, St-Siméon, Tadoussac et Bagotville. Grâce à ces paquebots luxueux qui longent les caps de Charlevoix et pénètrent dans le majestueux fjord du Saguenay, le côté « maritime » du paysage de Charlevoix est exploité de façon fonctionnelle. D'autre part, les ports d'escale ajoutent un complément parfois indispensable au charme du voyage en bateau, ce qui permet d'exploiter également le côté « montagneux » de la beauté de Charlevoix et de retenir le touriste plus longtemps. C'est ainsi que les Canada Steamship Lines ont choisi les sites de Pointe-au-Pic et de Tadoussac pour y construire deux hôtels de luxe pourvus d'un équipement récréatif exceptionnel. Autour du palace des C.S.L. à Pointe-au-Pic — le Manoir Richelieu, qui peut loger 600 personnes — on trouve un terrain de golf renommé, des courts de tennis de première qualité, une salle de bal, une piscine d'eau salée chauffée construite dans un décor enchanteur, le tout sur un promontoire entre ciel et mer surplombant le quai où accostent les blancs paquebots des C.S.L.. A Tadoussac, en plus de la beauté sauvage des lieux, on a su mettre en valeur les souvenirs historiques de cet ancien poste de traite des premiers jours de la colonie. L'antique chapelle de Tadoussac a été restaurée avec goût et l'hôtel des C.S.L. contient un captivant musée historique de la Nouvelle-France.

A Tadoussac comme à Pointe-au-Pic, l'hôtel des C.S.L. est construit sur un promontoire qui présente une vue panoramique intéressante et le site de l'hôtel est conçu pour une utilisation maximum de ce belvedère naturel. Cette question de l'importance du *site* dans l'industrie touristique — l'Europe est justement célèbre pour avoir eu le *sens du site* — nous amène à ouvrir ici une parenthèse. La Côte de Charlevoix — entre Baie Saint-Paul et Saint-Siméon — abonde en belvedères naturels qui valent ou surpassent en beauté les sites choisis pour le Manoir Richelieu et l'Hôtel Tadoussac. Comment expliquer alors que les hôteliers de Charlevoix n'utilisent pas ces sites vierges que la Nature a mis à leur portée ? Distinguons d'abord entre l'hôtel des « voyageurs » ouvert douze mois par année et l'hôtel de « villégiature » qui ne fonctionne que l'été : les hôtels de terre et les hôtels flottants des C.S.L. entrent dans cette dernière catégorie. L'hôtel des voyageurs — des commis-voyageurs en sont la principale clientèle — est, par tradition, construit au bord du trottoir de la rue principale dans le quartier commercial du village ou de la petite ville. Par tradition, cet hôtel s'appelle « Hôtel Central» ou « Hôtel Royal », ou « Hôtel Windsor » appellations qui définissent fort bien le cachet et la personnalité de

l'établissement. Par tradition, cet hôtel est construit autour de la taverne, du grill ou du « cocktail lounge », ce qui explique la médiocrité de la cuisine, l'inconfort des chambres, la laideur de la « bâtisse » et le peu d'attrait exercé sur la clientèle possible des vacanciers et du tourisme estival. Heureusement, d'une part, Charlevoix possède quelques « hôtels de voyageurs » où la nourriture est excellente, l'ambiance sympathique et qui sont situés au coeur des agglomérations pour faciliter le négoce de la clientèle commerciale.

D'autre part, le caractère saisonnier du tourisme et le caractère familial de l'entreprise hôtelière dans Charlevoix expliquent pourquoi on laisse vacants les sites merveilleux de la Côte. En effet, l'hôtel de villégiature n'est souvent que la maison familiale d'hiver que l'on met à la disposition des vacanciers et touristes, tandis que les membres de la famille se réfugient dans la cuisine d'été et dans un bâtiment voisin, généralement inhabitable durant l'hiver. Si cette activité marginale — l'hôtellerie estivale — s'avère fructueuse, on agrandira la maison familiale, un peu comme ces monastères de religieux qui, avec les années, grossissent par addition de rallonges disparates et compliquées. L'hôtellerie estivale constitue, dans bien des cas, un revenu d'appoint : cet « amateurisme » de l'industrie hôtelière dans Charlevoix, peut difficilement attirer, satisfaire et retenir une clientèle devenue de plus en plus exigeante par suite de sa très grande mobilité qui lui offre un choix presque illimité de voyages au pays et à l'étranger.

Parmi la clientèle estivale susceptible de fréquenter la Côte de Charlevoix, distinguons le *touriste* qui circule constamment et séjourne rarement plus de quarante-huit heures au même hôtel ou motel, et le *vacancier* qui se fixe au même endroit pour un séjour d'une ou de plusieurs semaines. Cette dernière catégorie se compose en partie de familles entières — mère et enfants — que le chef de famille installe à l'hôtel ou dans un chalet pour plusieurs semaines et qu'il fréquente lui-même en fin de semaine et pendant ses vacances. C'est cette clientèle familiale et relativement stable que l'on devrait reconquérir et retenir dans Charlevoix. Car il faut avouer que le tourisme familial de villégiature n'a pas fait dans Charlevoix les progrès qu'auraient dû normalement susciter l'amélioration des communications et l'augmentation considérable de la population urbaine du Québec au cours des dernières années. Il y a trente ans, par exemple, Saint-Irénée-les-Bains était une station estivale renommée de la Côte de Charlevoix; aujourd'hui, c'est un village-fantôme du point de vue touristique. Dans d'autres stations, c'est la stagnation, la routine ou la lente agonie d'une industrie autrefois florissante.

Mais le phénomène n'est pas particulier à Charlevoix. La balance touristique de notre pays est aujourd'hui déficitaire et certaines plages américaines sont peuplées de familles canadiennes-françaises. Cet exode annuel vers la chaleur, le soleil et le sable fin a porté un dur coup à la Côte de Charlevoix, au « Bas-du-Fleuve », et à la Gaspésie.

Face à l'exode massif des touristes et vacanciers canadiens-français vers les plages plus chaudes et ensoleillées des Etats-Unis, que peut encore offrir la Côte de Charlevoix ? 1 — La proximité géographique — plusieurs stations balnéaires de la Côte sont aujourd'hui à moins de deux heures d'auto de Québec — d'une région urbaine de près de 300,000 âmes, région qui attire déjà des milliers de touristes étrangers, lesquels pourraient devenir aussi une clientèle possible pour Charlevoix. 2 — Un paysage incomparable et les bienfaits toniques de l'eau salée. 3 — Une cuisine canadienne-française qui, avec un peu de soin, est franchement supérieure à la cuisine américaine. 4 — Le prestige conféré à toute la Côte de Charlevoix par la blanche flottille des Canada Steamship Lines et par ce palace à peu près unique en Amérique du Nord : le Manoir Richelieu. 5 — Un climat impossible, cauchemar des hôteliers ! Soleil voilé à tout instant par d'interminables nuages, pluie tenace ou brume matinale, voilà des reproches partiellement fondés adressés à la Côte de Charlevoix par les « anciens » qui l'ont désertée pour des rivages plus chauds et plus ensoleillés. La Côte de Charlevoix n'est pas la Côte d'Azur ! Mais il ne faut rien exagérer : Charlevoix n'est pas non plus un iceberg ! Il y a des journées ensoleillées à Pointe-au-Pic et les matins de brume ont aussi leur charme particulier. Les bains de mer dans l'eau salée de Charlevoix sont un atout précieux, mais il faut avouer que l'eau y est glaciale et peu invitante pour les non-habitués et que l'horaire changeant des hautes marées n'accommode pas toujours les baigneurs. Les plages de sable fin sont rares et leur propreté laisse souvent à désirer. Pour toutes ces raisons, la piscine d'eau salée filtrée et aménagée avec goût m'apparaît comme le complément indispensable des grèves de Charlevoix. Actuellement seules les piscines d'eau salée du Manoir Richelieu et de l'Hôtel Tadoussac peuvent être citées en exemple. L'équipement sportif de la Côte — abstraction faite des hôtels des C.S.L. — est d'une pauvreté lamentable. Et ce qui est encore plus sérieux, c'est l'inexistence de toute vie culturelle et artistique qui pourrait faire oublier au touriste l'inclémence souvent malencontreuse de la température. Me direz-vous qu'il est impossible d'organiser une « semaine gastronomique », un festival de musique et de théâtre à Pointe-au-Pic ou à La Malbaie, des expositions de peintures à Baie Saint-Paul, des spectacles folkloriques, des villages de toile accueillants, un service touris-

tique de goélette qui relierait les Eboulements, Saint-Irénée-les-Bains, la Malbaie, Cap-à-l'Aigle, Port-au-Saumon, Port-au-Persil ? Le charme de l'Ile-aux-Coudres, par exemple, réside dans le fait qu'on doive prendre le bateau pour y aller et qu'une fois rendu sur l'île, on y a une jolie vue des caps de la Côte !

L'individualisme stérile et le quant-à-soi routinier de beaucoup d'hôteliers expliqueraient aussi la stagnation malheureuse de l'industrie touristique dans Charlevoix. En effet, nous avons vu que l'hôtellerie autochtone était une entreprise essentiellement familiale. Or le capital familial ne peut pas seul investir les sommes nécessaires pour édifier un équipement touristique capable de satisfaire une clientèle de plus en plus exigeante. Ainsi, les hôteliers de la Côte devront de toute nécessité s'unir pour financer la construction de piscines d'eau salée filtrée qui puissent rivaliser en qualité et en beauté avec celle du Manoir Richelieu. Il en va de même pour la construction d'un théâtre d'été, d'une promenade au bord de la mer, de courts de tennis, de terrains de camping (villages de toile) bien aménagés.

Un autre aspect de l'industrie touristique qui a été ignoré complètement par les gens de Charlevoix, c'est l'accueil qu'on devrait faire aux bateaux de plaisance en leur offrant d'abord des facilités portuaires convenables. Il est vrai que cette question relève du Ministère fédéral des Transports, mais il appartient aux principaux intéressés de faire les pressions voulues à Ottawa. Actuellement, les quais de Charlevoix sont peu invitants pour les yatchmen : les échelles à moitié vermoulues sont dangereuses ou inutilisables; les facilités d'approvisionnement en carburant et en eau potable (sur le quai) sont inexistantes; les goélettes sont amarrées, la plupart du temps, au seul endroit convenable où un petit bateau de plaisance serait à l'abri de la mer; il n'y a pas d'ancrage dans les anses protégées du littoral; enfin, il est peu invitant de séjourner le long d'un quai qui sert de dépotoir aux riverains.

Se contenter des miettes

N'est-il pas humiliant de constater que les beautés naturelles d'une région, canadienne-française à cent pour cent, soient exploitées par des « étrangers », selon le mot célèbre de Louis Hémon ? En effet, les Canada Steamship Lines détiennent le monopole incontesté de l'industrie touristique de la Côte de Charlevoix. Le Manoir Richelieu et l'Hôtel Tadoussac — propriété des C.L.S. — peuvent loger plus de touristes (près d'un millier) que tous les hôtels réunis de Saint-Siméon, de Port-au-Persil, des Eboulements, de l'Ile-aux-Coudres et de Baie Saint-Paul. C'est dire que les gens de Charlevoix ramassent les miettes du tourisme dans leur propre région. Bien plus, il est probable que les petits hôtels et les chalets de Pointe-au-Pic seraient déserts sans le voisinage prestigieux du Manoir Richelieu et de son splendide équipement récréatif : golf, bal, bar panoramique, tennis, piscine d'eau salée, etc. En effet, il est instructif de constater que les deux plus importantes stations estivales de la Côte — Pointe-au-Pic et Tadoussac — sont précisément celles où l'on trouve un hôtel des Canada Steamship Lines.

Un danger menace l'avenir du tourisme dans la région de Charlevoix : c'est l'absence regrettable de tout plan d'urbanisme, que ce soit à l'échelle régionale ou à l'échelle municipale.

L'extension linéaire des villages côtiers en bordure de la Route 15 transforme peu à peu cette dernière en une rue-corridor qui masque le panorama splendide de la Côte et multiplie les dangers de la route. C'est ainsi que la croissance urbaine de La Malbaie empiète dangereusement sur le domaine estival de Pointe-au-Pic et menace de détériorer irrémédiablement le paysage déjà enlaidi par des panneaux-réclame de mauvais goût.

La région de Charlevoix est une terre d'émigration où l'agriculture et l'industrie sont insignifiantes. En 1942, les cultivateurs « représentent à peine 41% des chefs de famille du comté » et sans doute s'agit-il, dans bien des cas, de cultivateurs à temps partiel. Il n'y a qu'une industrie importante dans tout Charlevoix : la *Donohue Brothers* pour la fabrication de la pâte de bois et du papier, à Clermont, à quelques milles en amont de La Malbaie. Il est intéressant de noter ici les conclusions d'une étude citée plus haut : « les deux grandes ressources du comté de Charlevoix sont le bois et le tourisme ». Or, cette industrie du tourisme n'a jamais été planifiée dans Charlevoix, pas plus d'ailleurs que dans les autres régions du Québec.

Si le *tourisme* est, avec le bois, la principale ressource de Charlevoix, il importe d'étudier les exigences et les possibilités de rendement de cette industrie touristique, de la même façon que l'industrie forestière donne lieu à une planification scientifique et à des recherches universitaires. Nous avons souligné en passant la nécessité d'un plan régional d'urbanisme pour la Côte de Charlevoix et son arrière-pays immédiat. Quel rapport existe-t-il entre l'urbanisme et le tourisme ? L'urbanisme — qui se préoccupe de l'aménagement harmonieux d'un territoire et de la mise en valeur rationnelle de ses ressources — devra nécessairement étudier la nature et les possibilités du tourisme dans Charlevoix, puisqu'il s'agit là d'une ressources capitale de cette région.

Comme lieu de villégiature estivale, Murray Bay (ou Pointe-au-Pic) et Cap-à-l'Aigle furent

colonisés dès le milieu du siècle dernier par de riches familles anglo-saxonnes des Etats-Unis et du Canada, auxquelles vint s'agglutiner une minorité canadienne-française de bourgeois aisés et de riches industriels. A cette époque, les vacanciers se rendaient sur la Côte par la mer en empruntant les gracieux bateaux à vapeur qui accostaient régulièrement aux quais des Eboulements, de Saint-Irénée-les-Bains, de Pointe-au-Pic, de Cap-à-l'Aigle. Murray Bay était et demeure la capitale de cette opulente élégance située à l'ombre du fastueux Manoir Richelieu. Au sommet de la montagne qui regarde la mer splendide, le « Chemin des Falaises » domine le village de Pointe-au-Pic de ses somptueuses demeures estivales dissimulées derrière l'écran odoriférant des sombres épinettes et des haies de cèdres qui le bordent comme la nef verdoyante d'une cathédrale forestière.

Mais sur la clôture fermée de spacieuses villas aux volets clos s'étalent pudiquement des enseignes mélancoliques — « Property for Sale », « Maison à Vendre » — qui indiquent la fin d'une époque et dont le bilinguisme encore timide annonce une ère nouvelle : la lente invasion canadienne-française du « Chemin des Falaises ». Nous assistons à une détérioration encore discrète et à une « démocratisation » de ces lieux jadis exclusifs, domaine hermétique d'une caste fortunée. Qui eût prévu, il y a vingt ans, que le fier et altier Manoir Richelieu s'abaisserait un jour à héberger en pleine saison une horde de congressistes tapageurs !

Densité touristique

Mais une autre forme d'invasion touristique — combien plus massive et lourde de conséquences — est sur le point d'apparaître. C'est la caravane interminable des autos de fin de semaine : familles entières cordées dans l'auto paternelle comme la 'pitoune' dans les goélettes, avec tout ce que cette idée suggère comme embouteillages, accidents routiers, consommation de patates frites, de « liqueurs douces », de « crème glacée molle Ste-Marie », d'arbres mutilés par les jeunes Tarzan, de grèves souillées par les restants de pique-nique et les bouteilles fracassées !

La densité croissante du tourisme mobile et du tourisme sédentaire aura, d'ici quelques années, transformé — de façon heureuse ou malheureuse — la Côte de Charlevoix. La proximité de la région urbaine de Québec, la multiplication fantastique des autos de promenade, la beauté du paysage, l'attrait de l'eau salée, la « francisation » de Pointe-au-Pic, l'augmentation des heures de loisirs et du niveau de vie des salariés, la mode prochaine du camping, la circulation de transit en provenance ou à destination de la Côte Nord, sont les principaux faits qui nous incitent à prédire une invasion touristique imminente et massive de la Côte de Charlevoix.

Il est heureux que les foules urbaines aient désormais accès à la beauté d'une région épargnée — jusqu'à ce jour — par le cancer urbain. Mais comment nous préparer à recevoir cette invasion massive de touristes ? La réponse est *un plan régional d'urbanisme*. Une préoccupation majeure des urbanistes sera sans doute l'étude du réseau routier. Car c'est par *la route* que viendra l'occupation massive de la Côte. Et c'est le voisinage immédiat des routes qui sera mis en valeur ou défiguré de façon lamentable — comme c'est hélas ! le cas entre Québec et Sainte-Anne-de-Beaupré.

La Route 15 — ou « chemin des caps » — qui relie Baie Saint-Paul, Les Eboulements, Saint-Irénée-les-Bains et Pointe-au-Pic, est une route d'un autre âge : l'âge du cheval. Son tracé invraisemblable en dos de chameau en fait une route extrêmement dangereuse pour l'automobiliste non initié à ce genre de montagnes russes. Sur une longueur totale de 29 milles, il faut compter 20 milles sur une chaussée de gravier poussiéreux et une visibilité absolument nulle à plusieurs endroits. Il est évident que cette route — y compris la chaussée recouverte d'asphalte au cour de l'été 1959, entre Saint-Irénée et Pointe-au-Pic — n'est pas conforme aux standards minima de sécurité de l'autoroute moderne.

Partant du niveau de la mer — à Baie Saint-Paul —, le « chemin des caps » monte à l'assaut du Cap-aux-Corbeaux au moyen d'une côte extrêmement sinueuse et escarpée, pour s'élever jusqu'à 1250 pieds d'altitude, redescendre au niveau de la mer par la dangereuse côte du Ruisseau Jureux, remonter la côte abrupte du village de Saint-Irénée et franchir d'autres montagnes russes avant de redescendre au bord de l'eau à l'église de Pointe-au-Pic. Mais l'automibiliste qui veut se rendre à la plage des Eboulements ou à l'Ile-aux-Coudres, n'est pas au bout de ses peines : la côte des Eboulements et la côte de Misère lui réservent des émotions parfois violentes. Certains touristes étrangers ne comprennent pas que pareille route — le « chemin des caps » est classé « route de grandes communications » sur la carte routière officielle de la Province — puisse encore exister en 1961.

Conserver le caractère rural

Pour développer l'industrie touristique de façon cohérente, il semble nécessaire de conserver le caractère rural du « chemin des caps » en le classant « route secondaire » et de construire sur un tracé entièrement nouveau et soigneusement étudié une *route panoramique* de grande circulation dont un premier tronçon (Baie Saint-Paul-Village-Saint-Irénée) aurait une longueur ap-

proximative de 20 milles. Cette *route de corniche* se rapprocherait le plus possible de la mer, mais toujours à une altitude moyenne de 750 à 900 pieds. Enumérons brièvement les avantages d'un tel projet. Du point de vue *sécurité routière*, la route de corniche éviterait les deux passages à niveau situés à la sortie Est de Baie Saint-Paul, les côtes si dangereuses du Cap-aux-Corbeaux et du Ruisseau Jureux et la traversée de deux villages — Les Eboulements et Saint-Irénée — échelonnés en bordure de deux côtes abruptes, sans mentionner toutes les courbes raides et les dos de chameau où la visibilité est nulle. De plus, l'altitude de la route projetée étant inférieure à celle du « chemin des caps » dans le voisinage des Eboulements, l'accès à Saint-Joseph-de-la-Rive, à l'Ile-aux-Coudres et à la Petite Malbaie serait facilité de façon radicale.

Du point de vue *touristique*, les avantages sont immenses comme la beauté des paysages encore inconnus que la route de corniche offrirait aux regards émerveillés du touriste. De nouveaux sites et des belvédères spectaculaires seraient mis en valeur : le Cap-aux-Corbeaux, le Cap-au-Diable, le « plateau » des Eboulements, le Cap Martin, le Cap-aux-Oies, la jolie plage de la Petite Malbaie, la Pointe-aux-Corneilles. Un tel projet appelle une utilisation judicieuse des abords immédiats de la route : contrôle sur le droit d'affichage, sur les marges de reculement prescrites pour les constructions riveraines, préservation des belvédères naturels et de la flore au moyen de zones *non aedificandi* et *non altius tollendi*.

La route de corniche, en épousant le contour des montagnes, permet de s'approcher de la mer et de varier les vues à l'infini. En traçant cette route à une altitude intermédiaire entre le « chemin des caps » (Route 15 existante) et les chemins de desserte des stations estivales du bord de mer, on s'approche à la fois des agglomérations du plateau et de celles sises sur le rivage, sans nuire à leur circulation interne et à leur physionomie particulière. En effet, l'intrusion d'une autoroute serait désastreuse en bordure de la mer ou à l'intérieur des villages situés sur les hauteurs de la Côte — tels Les Eboulements et Saint-Irénée. Le problème routier suffit, à lui seul, à démontrer la nécessité d'un plan régional d'urbanisme pour le développement harmonieux de l'industrie touristique sur la Côte de Charlevoix.

Conclusion

Notre trop brève analyse de l'industrie touristique de la Côte de Charlevoix, nous permet de tirer quelques conclusions qui ne s'appliquent pas nécessairement aux autres régions touristiques du Québec.

1 — La prospérité de l'industrie touristique dans Charlevoix est due en très grande partie à la présence de la compagnie *Canada Steamship Lines*.

2 — Cette prospérité des Canada Steamship Lines est attribuable en grande partie à une *planification scientifique* de son organisation touristique.

3 — La *civilisation française du Québec* est un objet de musée, dans l'industrie touristique des Canada Steamship Lines.

Dans son mémoire sur le tourisme, la Chambre de Commerce de la Province de Québec recommandait la mise en valeur réelle du caractère français de la Province, parce qu'il constitue un actif touristique incomparable et exclusif en Amérique du Nord.

Nous croyons que cette recommandation fondamentale restera lettre morte tant que notre propre industrie touristique sera exploitée en grande partie par des entreprises anglo-saxonnes et étrangères à la civilisation française du Québec. Cette forme humiliante de « colonialisme » n'est pas étrangère au complexe d'infériorité qui pousse trop de Canadiens français à dissimuler sottement leur identité sous un maquillage anglo-saxon dont le ridicule et le mauvais goût causent un tort immense à notre industrie touristique et à notre prestige national.

Recommandations

1 – Fondation d'un Institut de recherches en tourisme et en urbanisme régional à l'Université Laval, en collaboration étroite avec l'Office du Tourisme de la Province de Québec.

2 – Création d'un *crédit provincial à l'industrie touristique*, afin d'aider les Syndicats d'initiative régionaux à promouvoir l'acquisition ou la construction d'équipement collectif tels que terrains de camping, plages publiques, piscines d'eau salée, théâtre d'été, aménagements portuaires pour bateaux de plaisance, festivals de musique et de folklore, etc.

3 – Augmentation des crédits et des pouvoirs de la *Commission des Monuments et Sites historiques ou artistiques de la Province de Québec*.

4 – Création immédiate d'une *Commission d'enquête* sur les problèmes et les possibilités du *tourisme nautique* sur le Saint-Laurent et ses principaux tributaires.

5 – Que les *publications touristiques* de la Province de Québec soient conçues et réalisées par nos meilleurs artistes, par le truchement d'un *concours annuel* qui s'adressait à nos écrivains, peintres, photographes, dessinateurs, typographes, cartographes, publicitaires, et le reste.

★

LÉON BELLEFLEUR OU L'ABSTRACTION SUR NATURE

Guy Viau

LÉON BELLEFLEUR a longtemps pratiqué l'écriture automatique sous sa forme la plus simple. Tous ses tableaux s'organisaient à l'intérieur d'un schème obtenu par un trait courant continûment sur la toile et dont le réseau enfermait des formes embryonnaires dans une sorte de « placenta » hermétique. Monde intra-utérin respirant un air raréfié sous une lumière d'aquarium, demi-jour liquide aux profondeurs mystérieuses d'où transparaissaient des lumières phosphorescentes, sans jamais d'éclat cependant.

Formes embryonnaires, je le dis en référence à la nature, car sur la toile, le peintre leur donnait un aspect précis, achevé, en constituait un organisme homogène. Le même phénomène se renouvelait d'une toile à l'autre avec le même métier consciencieux, les textures appliquées, les transparences savantes. Léon Bellefleur explorait ce monde étrange avec sagesse et entêtement et ce que sa recherche impliquait d'un peu laborieux, d'un peu lassant était compensé par la sûreté et la profondeur de sa vision. Par quel paradoxe l'écriture automatique, c'est-à-dire non préméditée, pouvait-elle manifester une sorte d'intimité biologique, l'amour d'une vie originelle ? Et comment parler de la peinture abstraite comme d'une évasion alors qu'elle peut ainsi accuser une intuition élémentaire des choses de la nature ?

Depuis, Bellefleur a évolué. Je me rappelle certains dessins qu'il présentait à une Biennale de la peinture canadienne : ils affirmaient un dégagement de la forme, la volonté de la déployer sans contrainte, à l'air libre, de l'agencer et de la ramifier dans une prise de possession de l'espace. L'un de ces dessins s'appelait, si j'ai bonne mémoire, *la Victoire de Samothrace,* ce qui signifie bien cette conquête et cette fierté nouvelle de la forme. Les titres des peintures abstraites, disons-le en passant, son rarement indifférents. Appellations servant d'abord et surtout à identifier les oeuvres, ils évoquent, quand ils sont bien trouvés, un sentiment correspondant à celui qui anime le tableau, ils nous situent sur un plan qui lui est parallèle.

Plus tard, c'était vers 1957, Bellefleur exposa des peintures qui confirmaient la même évolution en la soulignant de tout l'éclat d'une couleur qui explosait de joie et d'allégresse. Exécutées en été, à la campagne, elles étaient profondément marquées par le milieu et l'ambiance dans lesquels le peintre se trouvait. Toutes abstraites, elles n'en exaltaient pas moins la vie en plein air, en pleine clarté solaire, elles figuraient une géologie et un bestiaire radieux : montagnes effervescentes comme de calcaire ou formation cristallographique, c'est affaire d'échelle, oiseaux d'une basse-cour fabuleuse, papillons bigarrés. Bref, le recours imprévu à la symbolique traditionnellement utilisée par les imagiers du Moyen Age aussi bien que par les ornemanistes modernes pour célébrer les splendeurs de l'été.

Chez Bellefleur, toutefois, il ne s'agissait pas d'une imagerie, bien que le mot n'ait rien de péjoratif, mais d'une ré-création spontanée, l'expression d'une exubérance nouvelle. Sortie de son enveloppe, de sa chrysalide, la forme s'était diversifiée et individualisée.

Voilà qu'aujourd'hui, Bellefleur retrouve un monde sous-marin mais sans aucune trace de l'organisation « fœtale », caractéristique de sa première manière. Ses peintures sont comme de gros plans montrant tous les états de l'eau : en nappe, chûte, cascade, gouttelettes, tourbillon, remous, bouillon, éclaboussure, etc. Le peintre montre plus d'aisance et de liberté que jamais, une euphorie dans l'expression qui l'entraîne, parfois, à charger, à compliquer l'organisation du tableau, à monter la couleur, à amuser, si je puis dire, les surfaces au détriment de la rigueur, mais qui, le plus souvent, ouvre sur la féerie.

★

SOUS LE SCALPEL DE PIRANDELLO

Yerri Kempf

IL y a du tortionnaire chez Pirandello ou tout au moins du chirurgien. Pour lui, l'âme humaine est un sac de pus qu'il incise, dut la mort s'en suivre. « Vêtir ceux qui sont nus » nous fait assister à une opération exemplaire dont Ersilia mourra sous nos yeux. Celle-ci en effet se suicide à la fin de la pièce et nous sommes obligés d'accepter sa mort comme la solution la plus douce, la plus humaine, la plus généreuse.

La pauvre héroïne parle parfois de chiens qui se jettent sur elle et cette image correspond exactement aux personnages qui l'entourent et qui rongent sa vérité comme un os... Il y a le chien sentencieux : l'homme de lettres, le chien couchant : le fiancé, le chien furieux et pathétique : l'amant. Il y a la chienne publique : la logeuse. Toute cette meute déchire l'âme de la pitoyable Ersilia. C'est un hallali féroce auquel Monique Miller succombe avec une vérité et une pudeur qui hanteront longtemps ceux qui auront vu la pièce au Gesù. Mais tous les comédiens méritent des éloges. Une fois encore Jacques Zouvi a su mettre à nu un texte difficile, lucide, impitoyable qui ne rejoint sans doute que les coeurs blessés par la vie...

Les derniers rires de la saison

Une pièce de Feydeau ne se raconte pas : elle se rit ! Et c'est ce qu'a fait le public du Stella dès la première de la « Puce à l'Oreille ». Il a ri aux éclats jusqu'au bout de la représentation. Même après la chute du rideau et après les rappels, les visages restaient épanouis. Une fois de plus l'auteur du « Dindon » a mis dans le mille. Artificier génial, il ne rate ni un mot, ni un coup de pied. C'est magistral, comme sa mise en scène que Guy Hoffman a scrupuleusement respecté. Le résultat prouve qu'il a raison et la saison du Stella s'achève dans l'hilarité générale. C'est aussi pour André Cailloux une sorte de consécration de son étonnant style comique.

M. Claude Magnier a de la facilité : il a troussé son « Blaise » d'une plume aguicheuse. Justement trop aguicheuse, car on sent qu'il a toujours un oeil fixé sur le public. Il veut obtenir le rire de ce dernier à tout prix. C'est tout juste s'il n'envoie pas ses personnages dans la salle pour chatouiller le public ! C'est un mauvais calcul au théâtre. La logique interne de la pièce, si rigoureuse chez Feydeau, en souffre et les personnages deviennent des fantoches. Cela pourrait être masqué par une distribution étincelante. Nous sommes loin du compte au Théâtre de l'Anjou où seule Andrée Lachapelle a l'air vraie. Elle est à croquer : son charme et son esprit font merveille. Elle est vraiment irrésistible. Le seul ennui, c'est qu'à côté d'elle, ses camarades qui jouent presque tous sans conviction, paraissent d'autant plus faux.

Nul n'est prophète dans son pays !

A l'occasion du dernier congrès du spectacle, diverses commissions ont été constituées pour rechercher et proposer des candidatures éventuelles à des prix... L'une de ces commissions, composée de huit membres, avait pour mission de désigner la meilleure pièce canadienne, représentée au cours de l'année écoulée. Je rappelle qu'on a pu applaudir « La soif d'aimer » d'Eloi de Grandmont, « Deux femmes terribles » d'André Laurendeau et « Qui est Dupressin ? » de Gilles Derome. Or aucun de ces auteurs ne trouva grâce aux yeux des huit.

Je n'aurais pas signalé ce détail, si on n'avait pas attiré mon attention sur le fait que cinq des huit personnes en question n'avaient ni vu, ni lu les pièces citées plus haut. Quant aux trois autres, elles en avaient vu une ou deux ! Je dois dire que je ne trouve pas ça très très sérieux de la part des organisateurs du congrès et je ne pense pas que pareil exemple soit très encourageant pour la vie théâtrale. Et enfin ne serait-ce qu'au simple point de vue de l'honnêteté... Là aussi, il faut souhaiter un second souffle !

Merdre ! V'là Ubu à l'Estérel !

Alfred Jarry a composé son Ubu-Roi à l'âge de quinze ans. Je le soupçonne d'avoir d'abord voulu se venger des cours sur Shakespeare qu'il subissait alors. On sait que les chefs d'oeuvre traités à la sauce pédagogique se transforment le plus souvent en écoeurants ragoûts et c'est cet écoeurement qui a été la muse initiale de ce prodigieux canular et qui a métamorphosé lady Macbeth en mère Ubu. Quant au personnage central, le père Ubu — qui est devenu un véritable mythe — il n'est pas impossible que Joseph Prudhomme lui ait servi de modèle. Shakespeare et Henri Monnier ! Détonnant mélange ! Mais ce qui confère à Ubu son originalité propre est sorti tout armé de la tête de Jarry et l'irrespect, l'humour noir et la révolte de ce dernier lui ont soufflé les répliques les plus percutantes.

Ecrit pour des marionnettes, le texte a souvent tenté des metteurs en scène auxquels il offre un champ d'action particulièrement riche. Jean-Pierre Ronfard ajoute à cette longue suite de tentatives une conception originale et audacieuse : il mélange acteurs et marionnettes ce qui crée un univers fantastique qui nous rend la vision de l'enfance. Décors de Marcel Gendron et costumes de Solange Legendre apportent à cette vision un foisonnement coloré que le rythme de la mise en scène fait paraître encore plus somptueux. Les comédiens jouent le jeu avec allégresse et autour de la panse du père Ubu la bêtise humaine s'ébroue en toute innocence . . . comme dans la vie de tous les jours.

François Guillier s'est caché derrière un admirable maquillage et sa création m'a fait penser à une phrase de Céline : « On discerne tout de suite dans n'importe quel personnage sa réalité d'énorme et avide asticot. » C'est dire à quel point il a rejoint l'intention de Jarry. Denise Morelle, restée physiquement plus près de sa vérité propre, a eu plus de peine à atteindre la dimension mythologique. Je réserve une mention spéciale à Marthe Mercure qui traverse ce carnaval de la connerie avec une fougue qui fait de son personnage comme le symbole de la jeunesse vengeresse et triomphante.

Ustinov et la sagesse des nations

« L'amour des quatre colonels » que le théâtre de Marjolaine a monté pour les estivants possède tous les attraits qui, en principe, doivent combler le public. Il suffit que la distribution soit bien choisie, que la mise en scène soit alerte, inventive et que le côté visuel enchante l'oeil. C'est exactement ce qui se passe sous la haute direction de Louis-Georges Carrier et la joie règne tous les soirs de représentation. Tout le monde mérite donc des éloges, en particulier Jean-Claude Rinfret pour ses décors poéticohumoristiques. Jean Besré s'en donne à coeur-joie en se métamorphosant en je ne sais combien de personnages, pendant que Marjolaine Hébert prouve qu'il n'est pas toujours vrai que « qui veut faire l'ange, fait la bête ! » Quant à Monique Miller, elle montre une fois de plus — et dans un registre différent de son emploi habituel — qu'on peut être vedette et avoir beaucoup de talent. Beaucoup, beaucoup.

Ionesco apprivoisé

Je me souviens des débuts d'Ionesco. Lui aussi. « Ce fut un petit insuccès, un médiocre scandale, aime-t-il rappeler. A ma deuxième pièce, l'insuccès fut déjà un petit peu plus grand, le scandale légèrement plus important. » Un public houleux, infime — 10 à 20 spectateurs ne restant pas tous jusqu'à la fin de la représentation — et une critique bouchée, hargneuse . . . Nous autres qui aimions ça nous passions pour des détraqués quand ce n'est pour des snobs ! Et voici, à peine dix ans plus tard, les mêmes pièces reçues, acceptées, applaudies comme s'il s'agissait de textes classiques. Lors d'une reprise parisienne, Marcabru parlait dans le journal « Arts » d'un nouveau Labiche, et c'est bien devant du Labiche que peut se croire le public de l'Estérel où l'équipe de Mme Françoise Bert remporte son second triomphe estival. Dans une jolie cage, les ineffables perroquets de l'oiseleur de l'Absurde récitent « La leçon » pour la plus grande joie des spectateurs. Puis c'est au tour de la « Cantatrice chauve » de déchaîner l'hilarité générale et il n'est plus question de partir avant la fin du spectacle. Cette fantasia des idées reçues, des automatismes du langage, du « parler pour ne rien dire » qui sort tout droit de la méthode Assimil, a permis à André Pagé de signer une mise en scène de grande classe. L'inanité humaine ne cesse de caracoler, d'enfiler ses perles, de s'affirmer victorieusement. C'est une délectation que son auteur croyait morose et qui fait autant rire que du Feydeau, si bien que certains peuvent s'imaginer qu'il s'agit de la même chose !

C'est Henri Jeanson qui, le premier, a associé ces deux auteurs. Sortant d'une représentation de ces mêmes pièces, il a en effet déclaré : « Je ne vois pas ce qu'il y a de si extraordinaire là-dedans. Ionesco, après tout, ce n'est que du Feydeau en moderne ! » Cette boutade — qui n'a pas été du goût des thuriféraires fanatiques de notre auteur d'avant-garde No 1 — contient cependant une apparence de vérité. Il y a effectivement un certain air de famille entre les personnages des deux auteurs en question. Je songe en particulier aux époux Pinchard du « Dindon ». Une fois tous les ans, ce vieux couple monte à Paris et le mari emmène sa moitié — qui adore les ballets — à l'Opéra. C'est ce qu'explique M. Pinchard en terminant, tourné vers sa femme : « . . . que tu trouves que ça manque de musique ? » Et la dame de répondre :

« Oh, c'est beaucoup mieux ! C'est calmé à présent. C'était dans le train que ça n'allait pas. » L'effet est automatique : la salle ne manque pas de s'esclaffer. Or Mme Pinchard vient de s'exprimer comme un personnage de la « Cantatrice chauve ». Et pourtant, elle n'est pas un personnage d'Ionesco . . . parce qu'elle est sourde. Sourde comme un pot, selon les propres termes de son époux, le major Pinchard. Or les personnages d'Ionesco ne sont jamais sourds. Leur incapacité de communiquer, qui les caractérise, ne s'explique point par une infirmité somme toute assez banale. Leur mal est plus grave : les tympans ne sont pas en cause. Ce sont les âmes qui sont atteintes et c'est en quelque sorte de surdité métaphysique qu'il s'agit. D'ailleurs l'auteur de « Comment s'en débarrasser » n'a-t-il pas avoué récemment : « J'exprime ma solitude et je rejoins toutes les solitudes. » Pareille prétention est inconcevable dans la bouche de Feydeau. C'est que l'auteur de « Mais ne te promène donc pas toute nue ! » ne se proposait que de faire rire. Tout autre est l'ambition de notre homme.

La vision du metteur en scène André Pagé — choix de décors aimables, de costumes franchement gais — sort les personnages de leur zone d'ombre et les prive du sac d'angoisse qu'ils portaient sur leurs épaules lors de leur première apparition. Il est évident que cela facilite leur acceptation par le public et le spectacle de l'Egrégore est promis à une belle carrière, d'autant plus que François Guillier, Marthe Mercure et Kim Yaroshevskaya, une fois de plus, font merveille. A eux s'ajoute Jacques Galipeau qui a trouvé là l'occasion de déployer toutes les nuances de son talent. « Si les insuccès continuent, avait annoncé Ionesco, ce sera vraiment le triomphe." Nous y voici, au triomphe. Puisse l'oeuvre de l'auteur de « L'avenir est dans les oeufs » supporter ce triomphe aussi bien que les fours !

Y. Kempf

P.S. — Je ne saurais assez recommander la lecture de « Notes et contrenotes » de cet auteur. Il s'agit d'un ouvrage-clef qui permet non seulement de faire le point du théâtre contemporain, mais qui constitue une analyse lucide de l'angoisse existencielle. Et ceci dans une langue simple et vraie, car Ionesco est d'abord un homme, avant d'être un auteur, un homme pris au piège de la vie et qui avoue son désarroi. Dans un cas, aussi bien que dans l'autre, si je puis m'expliquer ainsi . . . », comme il prend soin de dire.

★

Le Syndicat Coopératif d'édition Cité Libre

Pour marquer son dixième anniversaire, en janvier 1960, *Cité Libre* s'est réorganisée. Non contente de faire peau neuve dans sa présentation, la revue a adopté un nouveau rythme de parution. Elle est devenue mensuelle. Au plan administratif, elle constitue une coopérative d'édition en bonne en due forme.

Les membres, actionnaires de la coopérative, sont donc les propriétaires de la revue. Réunis en assemblée générale annuelle, ils élisent un conseil d'administration qui, à son tour, choisit le directeur de la revue. Tous les abonnés sont reconnus comme membres auxiliaires de la coopérative et invités à l'assemblée générale annuelle.

Le conseil d'administration, élu lors de l'assemblée générale du 18 novembre 1961, est formé des personnes suivantes:

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT :
Jean Dostaler

VICE-PRÉSIDENT :
James Hodgson

SECRÉTAIRE :
Claude Longpré

TRÉSORIER :
Yves-Aubert Côté

ADMINISTRATEURS :
Benoît Baril
Jacques Hébert
J.-Z.-Léon Patenaude
Gérard Pelletier
Pierre-E. Trudeau

COMITÉ DE SURVEILLANCE :
Roland Parenteau, président
Marc Lalonde
Jean Marchand

ARCHIVISTE :
Pierre Tanguay

VÉRIFICATEUR :
Jean-Guy Rousseau, C.A.

AU MAÎTRE DE POSTE, S.V.P.,

si non réclamée, retourner après cinq jours à :
CITÉ LIBRE, 5090 Papineau, Montréal 34.
PORT PAYÉ À MONTRÉAL

"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication."